BULLETIN MUNICIPAL

Sainville

Janvier 2022

Fonctionnement du secrétaire de Mairie et des permanences des Elus

SOMMAIRE

Edito 5
Informations utiles 7
Résumés des séances du Conseil Municipal 8
Liste des Déclarations d'Urbanisme 10
Bilan sur le budget principal 2021 11
Assistantes Maternelles 12
Carnet de Sainville 12
EVENEMENTS à Sainville 13
Ça bouge au cabinet d'infirmières 20
SECURITE ROUTIERE 21
Permis de CONDUIRE 24
VIE ECONOMIQUE 26
RESTAURATION de l'Eglise St Pierre 26
CULTURE, SPORT et LOISIRS 28
ENFANCE et JEUNESSE 43
SITCOM d'Auneau 46
Communaut2 de Communes Cœur de Beauce 48
Opération du Département #1jeune1solution 49
Tarifs COMMUNAUX 50
Agenda 50

Elections Présidentielles :

1er Tour : le dimanche 10 avril 2022

2nd Tour : le dimanche 24 avril 2022

Elections Législatives :

1er Tour : le dimanche 12 juin 2022

2nd Tour : le dimanche 19 juin 2022

Remerciements à Mme Louisette VICENTE pour la conception du bulletin et aux photographes.

Bulletin Municipal Janvier 2022 – Revue d'information municipale diffusée gratuitement – Réalisation et diffusion : Mairie de Sainville
Directeur de la publication : Jean Marc DUPRE – Dépôt légal : Janvier 2022 – Reproduction interdite. Imprimerie Chauveau 26630 LE COUDRAY – Imprimerie certifiée Imprim'vert, PEFC AFAQ ISO 14001, AFAQ 26000, Membre du Pacte mondial

EDITO

Il y a 6 mois, je commençais l'édito du dernier bulletin par le mot "ENFIN" en parlant de la crise sanitaire, car la pandémie s'essoufflait. Mais, c'est plutôt le mot **"ENCORE"** qu'il faudrait utiliser aujourd'hui car, malgré les campagnes de vaccinations qui se sont accélérées pendant l'été et l'automne, les contaminations ont repris de plus belle pour atteindre des sommets pendant ces fêtes de fin d'année, entrainant son lot de mesures sanitaires contraignantes limitant les rassemblements familiaux et festifs.

Je ne peux que vous exhorter à respecter les consignes et vous faire vacciner si ce n'est déjà fait ; le vaccin étant à ce jour le meilleur rempart individuel et COLLECTIF au développement de l'épidémie.

En plus des centres de vaccinations départementaux, les **infirmières** de Sainville réalisent depuis plusieurs mois les primo-injections et rappels dans leur cabinet nouvellement aménagé au sein de la maison médicale communale. Un article leur est consacré dans ce bulletin évoquant leur équipement de **télémédecine à domicile**.

Cette opportunité tombe à pic, car la **recherche de médecins**, en particulier étrangers, est stoppée à cause de la pandémie. Et le recrutement d'un médecin salarié par la Région Centre Val-de-Loire et prévu par la CCCB pour notre commune, s'avère compliqué actuellement.

Le répit sanitaire nous a tout de même permis d'organiser le **repas des aînés du 11 novembre** et **la Journée de Solidarité du 4 décembre**.

Vous avez tous pu suivre les travaux de réfection du **toit de l'église**, qui ont fait suite à la remise en état du campanaire et des cloches. En 2022 ou 2023 (en fonction des possibilités de subventions), nous envisageons le **ravalement des façades ouest et sud**.

Le dossier de l'**extension de la bibliothèque** municipale est complètement finalisé. Les travaux commenceront au premier trimestre 2022. Nous intégrerons dans les investissements 2022 les équipements mobiliers et informatiques du nouveau local, qui permettront au public, en particulier aux enfants des écoles, d'avoir accès à un espace de lecture plus adapté.

Nous avons dû faire face à des problèmes de dysfonctionnement de la **station d'épuration** : sous l'autorité de la Police de l'eau, et en lien avec Eure et loir ingénierie et la société ASS'O, nous sommes confiants quant à leurs résolutions imminentes. Mais il conviendra très rapidement de transférer le contenu du **silo à boues** vers la station de Chartres (impossibilité d'épandage dû au COVID-19), et de changer partiellement le sable du **lit d'infiltration**. Merci aux agents techniques pour leur implication dans ce dossier.

Des choix d'investissements et la recherche de subventions sont en cours, mais nous avons d'ores et déjà opté pour des **mesures de sécurité** sur le territoire communal. En effet, le flux considérable de camions, en particulier (les carriers) génère des nuisances et désagréments notables pour les riverains de la rue Jean Guilien, de la porte de Dourdan et de la place Farcot, et porte atteinte à la sécurité globale du centre-bourg. Même si les pourparlers entre les transporteurs, les autorités départementales et les entreprises d'exploitation de carrières semblent en passe d'aboutir pour que les camions puissent emprunter l'A10 au niveau d'ALLAINES, j'ai pris un arrêté (validé par le Conseil Municipal) pour limiter à **30 km/h** les véhicules de **plus de 3,5 T** de PTAC sur le bourg et Manterville.

Nous prévoyons aussi d'installer 4 poteaux d'éclairage LED bleu spécifiques au niveau des **passages piétons** les plus sensibles, et d'en matérialiser plusieurs autres.

Pour faire face à la hausse continue des tarifs de l'électricité, nous réfléchissons avec Energie 28 à la limitation de puissance de l'éclairage public en cœur de nuit, et peut-être à l'installation de modules LED dans les lanternes actuelles.

Toujours sur le dossier économies environnementales, nous avons en projet de revoir le **système de chauffage** de l'ensemble, Mairie, logement, Poste et salles de l'ancienne école primaire. Ce projet devrait se concrétiser totalement sur 2023, mais nécessitera en 2022 de réaliser une étude énergétique et l'isolation des combles du bâtiment principal.

Déjà prévus sur les budgets précédents, nous finaliserons la réfection du **Monument aux morts**,

la réalisation d'un puisard à Manterville et d'un **bassin d'orage** rue de la Porte d'Étampes, ainsi que l'entretien des **3 mares** de la Commune.

Concernant l'installation de la **fibre optique**, les travaux avancent bien sur le centre- bourg. Pour l'équipement des hameaux et écarts, nous sommes en discussion avec le SMO Numérique 28 et la CCCB pour empêcher les liaisons sur poteaux en bois souhaités par les installateurs (un pur scandale !!!).

A partir de début janvier, une antenne de **Maison France Services**, gérée par la CCCB, sera présente les mardis après-midi et vendredis matin dans l'ancienne salle de classe derrière la Mairie : les services proposés concerneront les aides à l'habitat, les dossiers CAF, les impôts…. (plus d'infos à venir sur Panneau Pocket et flash info).

Dans cette même salle, depuis novembre, un **professeur de musique** de la CCCB, peut vous dispenser des cours, les mercredis soir de 16h30 à 18h30 hors vacances scolaires.

Le **Musée Farcot** est resté fermé pour raison sanitaire depuis le départ de Clément GOUSSU qui assurait la fonction de guide. Nous l'avons exceptionnellement ouvert à l'occasion de l'opération "Villages en Beauce" et de la Journée du Patrimoine où une centaine de visiteurs ont pu apprécier les collections. Nous travaillons avec le musée de Loigny-la-Bataille, la Maison de la Culture d'Orgères-en-Beauce, Eure-et-Loir Tourisme et l'association des Musées du Centre Val-de-Loire à organiser des circuits de visite, et trouver un médiateur culturel pour pouvoir réouvrir bientôt.

Je souhaite remercier chaleureusement toutes les associations, les bénévoles et les donateurs qui, par leur mobilisation et leurs dons, ont participé au succès de la **Journée Solidarité** du 4 décembre en faveur des associations « **ELA** » (leucodystrophies) et « **Fédération des Aveugles de France** ». Des dons arrivants encore en Mairie, le bilan de cette journée vous sera communiqué ultérieurement.

Concernant la **cérémonie des vœux** (galette des rois), que nous avions prévu début janvier, les circonstances nous obligent à annuler cette soirée. Dommage, car c'est le moment où les associations et le Conseil Municipal se présentent aux nouveaux habitants, nombreux depuis 2 ans car le marché immobilier est très tendu sur Sainville (nouveaux lotissements, changements de résidents...).

Les adjoints et moi-même, ainsi que le personnel administratif se tiennent à leur disposition pour les recevoir, leur présenter la Commune et répondre à leurs interrogations.

En espérant que vous avez passé de bonnes fêtes, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons, ainsi qu'à vos proches, nos **meilleurs vœux** pour 2022, et vous exprimons nos souhaits appuyés de **solidarité sanitaire**.

Bonne lecture !

Le Maire,

Jean-Marc DUPRÉ

NB : CCCB Communauté de Communes Cœur de Beauce

Informations utiles

Mairie – 9 rue de la Porte d'Etampes 02 37 24 60 06
Courriel : mairiesainville@wanadoo.fr – site officiel : https://www.mairie-sainville.com/
Application Infos de la Commune : PanneauPocket

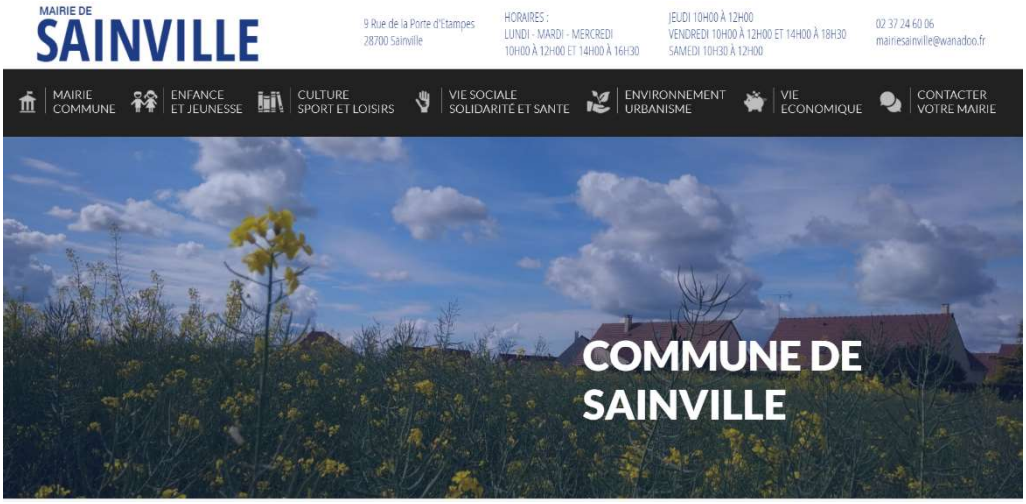

Professionnels de Santé à Sainville :

Infirmières : Valérie BELHADI, Mathilde LECLERCQ et Aurore MAUBAILLY – 2 bis Place Farcot .. 02 37 24 83 20
Pédicure – Podologue : Capucine PERCHERON – 2 bis Place Farcot 02 37 24 61 16
Ostéopathe : Audrey MAXIMILIEN – 2 bis Place Farcot..... 07 67 49 18 54
Kinésithérapeute : Rada SAITAN – 36 rue de la Porte d'Etampes 07 83 40 18 73
Sage-Femme : Marielle CAILLEAUX – 11 Place Farcot 06 04 15 68 68

Pharmacie du Musée : 02 37 24 60 32
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 – 14h30 à 19h30 - samedi de 9h à 13h

Ambulances et VSL à Auneau 02 37 31 73 75

Les acteurs de la vie scolaire :

Ecole maternelle – 34 rue de la Porte d'Etampes 02 37 24 66 99
Ecole primaire Directeur – 34 rue de la Porte d'Etampes..... 02 37 34 14 85
Le périscolaire et Centre de Loisirs – Place Marie Poussepin..... 02 37 24 66 99
La restauration scolaire – CCCB à Janville 02 37 88 07 91
Le transport scolaire pour les établissements à Auneau – SIVOS à Auneau 02 37 31 28 61
Le transport scolaire hors Auneau – REMI à Chartres 08 00 10 00 75

La Poste : 7 rue Porte d'Etampes 02 37 24 62 45
du lundi au vendredi 14h30 à 17h – samedi de 10h à 12h

Bibliothèque Municipale : Responsable Daniel CHERON 02 37 24 69 27
le mardi de 16h30 à 18h30 – le vendredi de 16h30 à 18h30

Résumés des séances du Conseil Municipal

Séance du 19 aout 2021

Délibérations approuvées à l'unanimité

Délibération N°54.21	Vente du camion communal JUMPY	Prime à la conversion de 5 000 €
Délibération N°55.21	Demande de subvention pour les mares auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie	AESN : 281.77 € soit 50% Département : 17 569.06 € soit 30% fonds propres : 11 712.71 € soit 20%
Délibération N°56.21	Demande de subvention départementale au titre du plan « Mares »	
Délibération N°57.21	DETR extension de la bibliothèque	FDI : 903,00 € soit 17,76 % Préfecture - Ministère de l'intérieur : 60 245,38 € soit 56,62 % fonds de concours CCCB : 5 980,77 € soit 5,62 % fonds propres : 21 282,29 € soit 20%

Informations diverses

Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties des locaux d'habitation	Compte tenu de la décision à l'unanimité après débat du Conseil Municipal, de laisser l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties des locaux d'habitation comme auparavant, il n'est pas nécessaire de prendre une délibération.
Analyse de l'eau	Madame Bénédicte GERBER, déléguée à l'eau et à l'assainissement présente les dernières analyses de l'eau distribuée sur Sainville dont les résultats sont conformes.
La lagune	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va falloir prévoir le changement du sable de la lagune avant la fin de l'année à la suite de la visite du 19/08/21 de la Police de l'eau. En effet, l'infiltration de l'eau ne se fait pas correctement à cause du colmatage du lit d'infiltration. Il est donc urgent d'intervenir.
Rénovation du toit de l'église	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le chantier de rénovation du toit de l'église débutera en septembre 2021.
Garage presbytère	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a fait étayer un mur du garage du presbytère par l'entreprise Rabarot, celui-ci menaçait de s'effondrer.
Compte rendu de la visite du 8 août - "Village en Beauce"	Madame Louisette VICENTE 1ére Adjointe informe le Conseil Municipal que la visite du 8 août "Village en Beauce" s'est très bien passée. Il y a eu environ 50 personnes réparties en 3 groupes : Musée, Couvent et Eglise. Puis en fin de visite, un pot de l'amitié a été offert par la municipalité dans la salle des fêtes. Les visiteurs étaient ravis. Monsieur le Maire et Madame Louisette VICENTE tiennent à remercier les élus présents, les Sœurs du couvent et l'association « Les Amis du Couvent Marie Poussepin » pour la fluidité des visites. Ainsi que les agents techniques pour la propreté de la ville.
Personnel	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une formation au fonctionnement de la station d'épuration est prévue en septembre 2021 pour les 3 agents techniques de la commune. Celle-ci sera assurée par l'entreprise ASS'O pour un montant de 300,00 €.
Musée	Monsieur le Maire informe qu'il est impératif de finaliser les statuts du Musée, de trouver des médiateurs : culturel et scientifique, comme exigé par Musée de France.
Journée du patrimoine	Le Conseil valide l'ouverture du Musée le 19 septembre après midi.
Journée SOLIDARITE	AFSEP n'a pas de représentant dans le département, il faudrait demander à l'antenne de l'Essonne ou des Yvelines, sinon trouver une autre association.

Séance du 06 octobre 2021

Délibérations approuvées à l'unanimité

Délibération N°58.21	Sortie du SIPSTA
Délibération N°59.21	Convention d'adhésion au groupement de commandes d'achat d'énergie
Délibération N°60.21	Convention d'adhésion aux fonds de solidarité à l'interconnexion et à l'amélioration des réseaux d'eau potable (FSIAREP)
	Dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les propriétaires bailleurs d'établissements ayant fait l'objet d'une fermeture administrative en raison de la crise sanitaire entre le 15/03/2020 et le 08/07/2021. Monsieur le Maire informe qu'à sa connaissance, il n'y a pas eu de fermeture administrative pour des propriétaires bailleurs d'établissements sur la commune de Sainville. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide que cette délibération n'est donc pas à prendre, elle est nulle et non avenue.
Délibération N°61.21	Compte financier unique (CFU) M57 convention état collectivité - Au 1er janvier 2023
Délibération N°62.21	Choix du prestataire MAPA extension de la bibliothèque - La commission d'Appel d'Offres a retenue l'offre la mieux-disante de MTD LEROY.
Délibération N°63.21	Contrat de prestation de services avec la Société ASS'O

Délibération N°64.21	Rajout de certains articles dans le règlement intérieur de la bibliothèque Municipale
Délibération N°65.21	Avenant prolongation du fonctionnement de la bibliothèque Municipale
Délibération N°54.21	Renouvellement des référents citoyens volontaires

Informations diverses

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce mécanisme de péréquation appelé fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées. Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes Cœur de Beauce a décidé d'opter pour une répartition "dérogatoire libre" et dans ce cas, la commune n'a pas à délibérer.
Déploiement de la fibre optique	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du déploiement de la fibre optique la société XPfibre demande à la commune l'autorisation de poser des poteaux aux hameaux de Manterville, Boulonville, le Chesne Viel et le Chêne Château afin d'éviter la réalisation de travaux de génie civil. Il informe le Conseil Municipal qu'il a refusé la mise en place de poteaux en attendant les négociations entre la Communauté des Communes Cœur de Beauce et Eure-et-Loir Numérique, et ce, d'autant qu'il existe certainement des fourreaux qui peuvent être utilisés entre Sainville et les différents hameaux.
Réhabilitation des mares	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier des mares est actuellement en attente à la suite du devis transmis le 30 juillet 2021 à l'Agence de l'Eau Seine Normandie. En effet, Monsieur DANOIS de l'AESN doit provoquer une réunion courant du mois d'octobre avec Monsieur ALLARD du conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire afin d'étudier le devis et voir si celui-ci rentre dans les critères d'une subvention, à savoir, espaces naturels, biodiversité… A la suite de cette réunion, Monsieur ALLARD informera la commune sur des modifications éventuelles à apporter au devis. La réhabilitation des mares sera donc à prévoir pour 2022/2023. Le Conseil Municipal regrette ce retard administratif et prend acte.
Fonctionnement de la station d'épuration	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite du devis pour la centrifugation des boues, la Police de l'eau est venue à la station d'épuration pour vérifier son fonctionnement. Il s'avère que des dysfonctionnements ne permettent pas la centrifugation des boues, notamment des taux d'ammoniaque et de nitrate anormaux, ainsi que le lit d'infiltration à refaire. La Police de l'eau recommande fortement l'évacuation des boues vers la station de Chartres. La commune se fait aider par la société ASS'O afin d'obtenir un retour à la normale de la station d'épuration début novembre.
Création d'une régie recettes bibliothèque	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipale qu'il n'y a pas de « régie bibliothèque », une régie mixte doit être créée en collaboration avec le trésorier principal, Monsieur DONIS pour regrouper toutes les régies de la commune. Notamment : la « régie photocopie », la « régie Musée », la « régie bibliothèque » et la « régie dépenses ». Il y aura un régisseur principal et plusieurs régisseurs suppléants. Plus d'informations au prochain Conseil Municipal. Le Conseil Municipal prend acte
Programme formation élus et agents	Monsieur le Maire informe la possibilité de se former pour les élus et pour les agents. Il demande aux élus de bien vouloir regarder attentivement le calendrier proposé pour cette fin d'année et lire les mails de proposition de formations transmis par le secrétariat régulièrement. Le Conseil Municipal prend acte
Ludothèque itinérante	Madame MARIE propose de recevoir la ludothèque itinérante sur Sainville le 5 et 6 novembre.
Dispositif Pass'Sport	Monsieur le Maire informe que le dispositif Pass'Sport aide à la pratique sportive en faveur des jeunes de 6 à 18 ans. Il s'agit d'une aide financière de l'Etat de 50 € par enfant pour les familles qui bénéficient de : l'allocation de rentrée scolaire / l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé / l'allocation des adultes handicapés pour les enfants de 16-18 ans émancipés.
Musée	Monsieur le Maire souhaite la validation des statuts avant la fin de l'année. Il informe le Conseil Municipal que Monsieur Romain RENARD collectionneur lui a fait découvrir des catalogues de ballons montés concernant Eugène FARCOT, il souhaite en acquérir 2 pour agrandir la collection du Musée. Monsieur le Maire souhaite aussi se rapprocher du Musée de Loigny La Bataille pour créer du lien entre les 2 Musées.
Retour de la journée du patrimoine	Monsieur le Maire informe que 37 personnes ont pu visiter le Musée et le Couvent pendant la journée du patrimoine. Il remercie les conseillers qui ont participé.
Le 11 novembre	Monsieur le Maire informe que le Pass sanitaire sera obligatoire. Cérémonie au monument aux morts, suivi du repas dansant, gratuit pour les séniors de 65 ans et plus et payant pour les personnes de moins de 65 ans. Le traiteur est le même que les années précédentes.
Concert	Organisation d'un concert par la paroisse le vendredi 8 octobre 2021 à l'église Saint Pierre en faveur de la restauration du Beffroi et des cloches via la Fondation du Patrimoine.
Rencontre	Le Père DELETRAZ sera présent à Sainville le samedi 9 octobre 2021 à 9h00
Journée SOLIDARITE	Réunion d'organisation : le 18 octobre 2021 Fil rouge avec l'application "mets tes baskets" tarif 6 € par adulte et 4 € par enfant + Repas du soir 16 € par adulte et 8 € par enfant. Les fonds récoltés seront reversés aux 2 associations choisies Fédération des Aveugles de France et ELA.
Vernissage	SCAEL propose l'inauguration le 14 octobre à 18h d'une exposition de photos place Farcot
Installation du comité de pilotage	Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes Cœur de Beauce a validé son projet de territoire qui sera décliné pour partie, au travers du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026. La convention cadre du CRTE prévoit la mise en place d'une gouvernance conjointe entre l'Etat et la collectivité porteuse du contrat, pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE. Projets demandés par Sainville : Halle sportive, bar / brasserie CRTE le 12 octobre 10h30
Ecole de musique à Sainville	Monsieur le Maire informe qu'il a accepté avec plaisir que le professeur de la Communauté de Communes Cœur de Beauce donne des cours de musique à Sainville. Ils seront dispensés dans la salle des associations tous les mercredis à partir de 17h30 (hors vacances scolaires).

Liste des Déclarations d'Urbanisme

N° de dossier	Date de dépôt	Date de décision	Demandeur	Adresse du terrain	Objet
PC 028 363 21 00028	29/09/2021	18/11/2021	MERIENNE Philippe	5 Résidence de la Croix Blanche 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00027	18/09/2021	10/11/2021	LECERF Jonathan	9 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00026	03/09/2021	06/10/2021	GEVAR Rose Marie	45 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00025	03/09/2021	06/10/2021	VACHEROT Julien	32 rue du jeu de paume 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00024	04/08/2021	14/10/2021	KACIMI Ouramdane	6 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00023	30/07/2021	07/12/2021	NORBERT Nicolas	8 Résidence de la Croix Blanche 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00022	22/07/2021	11/08/2021	BRISSON Victor	10 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00021	09/07/2021	11/08/2021	HOARAU Jonathan	2 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00020	09/07/2021	11/08/2021	DIAKITE Youssouf	38 rue du jeu de paume 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00019	02/07/2021	23/07/2021	DELASSE Déborah	7 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00018	28/06/2021	16/07/2021	TRABON Samuel	43 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00017 T01	15/10/2021	17/11/2021	ALLOUCHE Cédric	49 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Transfert de Dossier
PC 028 363 21 00017	23/06/2021	23/07/2021	ZK investissement	49 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Rénovation
PC 028 363 21 00016 T01	15/10/2021	17/11/2021	MACHIT Amal	47 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Transfert de Dossier
PC 028 363 21 00016	23/06/2021	23/07/2021	ZK investissement	47 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Rénovation
PC 028 363 21 00015	17/06/2021	06/07/2021	DE CARVALHO GONCALVES Laura Do Céu	1 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00014	15/06/2021	05/08/2021	MARTIAL Dylan	3 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Construction Maison Individuelle
PC 028 363 21 00013	02/06/2021	09/07/2021	ZK INVESTISSMENT	12 rue de la porte de Chartres 28700 SAINVILLE	Rénovation
PC 028 363 21 00012	27/05/2021	11/08/2021	COMMUNE DE SAINVILLE	34 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Agrandissement Bibliothèque Municipale
DP 028 363 21 00031	21/10/2021	08/11/2021	LE CAUCHOIS SEBASTIEN	12 b grande rue 28700 SAINVILLE	Isolation de mur par l'extérieur
DP 028 363 21 00030	21/10/2021	08/11/2021	Habitat Transition Energétique	15 rue des vignes du roi 28700 SAINVILLE	Isolation de mur par l'extérieur
DP 028 363 21 00029	18/10/2021	08/11/2021	BOICA PINTO Barbara Daniela	21 rue des vignes du roi 28700 SAINVILLE	Remplacement d'un abri de jardin
DP 028 363 21 00028	24/09/2021	04/10/2021	GREFFIER Romuald	9 res des grands champs 28700 SAINVILLE	Terrasse
DP 028 363 21 00027	13/09/2021	27/09/2021	GERARD Frédéric	3 rue de la porte de Chartres 28700 SAINVILLE	Agrandissement véranda avec ajout baie vitrée
DP 028 363 21 00026	10/09/2021	13/09/2021	BURLESCU Luiba	29 t rue du jeu de paume 28700 SAINVILLE	Pose de vélux
DP 028 363 21 00025	09/07/2021	21/07/2021	MANGOLD Philippe	7 res des grands champs 28700 SAINVILLE	Création d'un mur coupe-vent
DP 028 363 21 00024	05/07/2021	15/07/2021	BASILLE Yves	3 rue du jeu de paume 28700 SAINVILLE	Changement de clôture
DP 028 363 21 00023	18/06/2021	21/06/2021	ROUSSEAU Jacques	4 grande rue 28700 SAINVILLE	Changement porte, toiture et volets
DP 028 363 21 00022	18/06/2021	18/06/2021	GAUTHE Marine	9 rue des vignes du roi 28700 SAINVILLE	Changement de couleur de volet

Bilan sur le budget principal 2021

Les chiffres ci-dessous ne comprennent que les dépenses et les recettes comptabilisées à date. Ils ne font pas apparaitre les opérations d'ordre tels que les transferts.

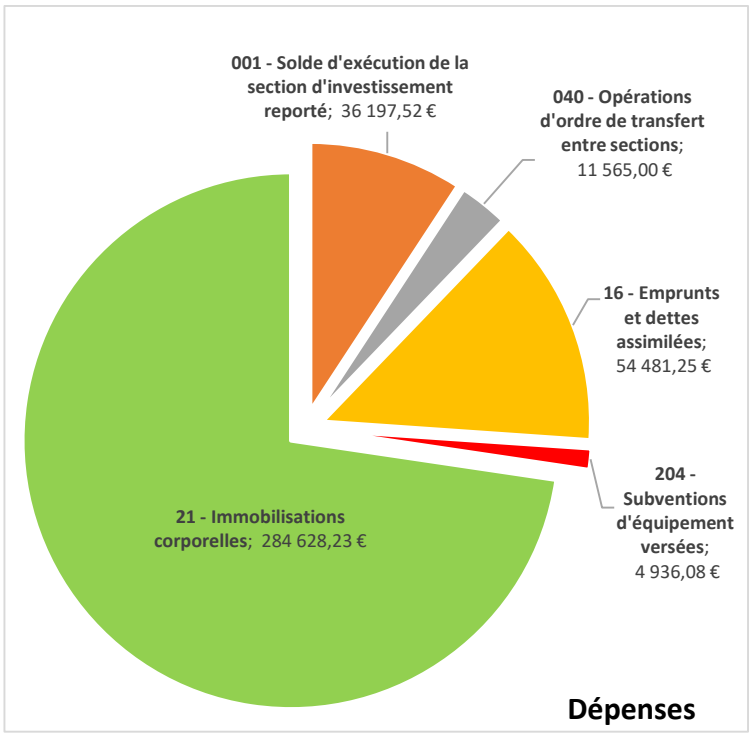

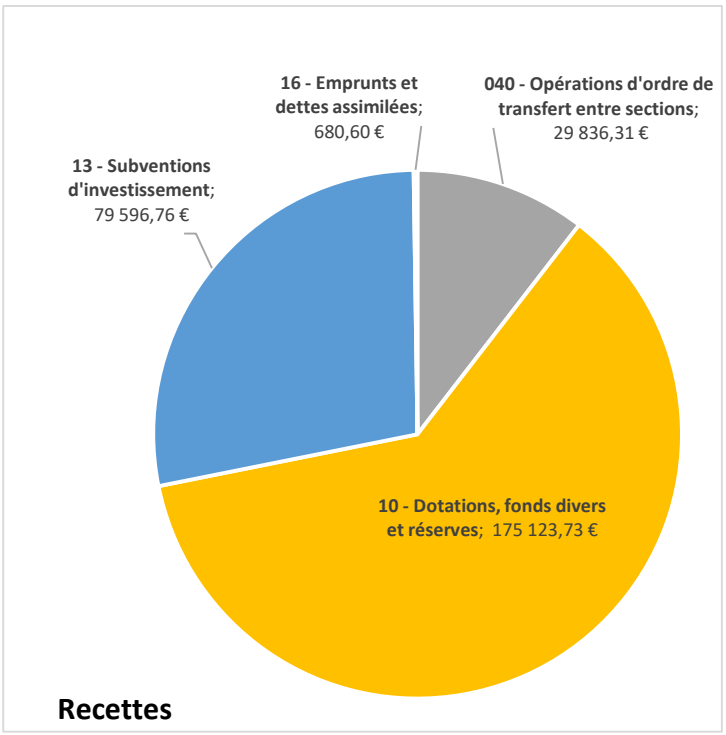

BUDGET D'INVESTISSEMENT

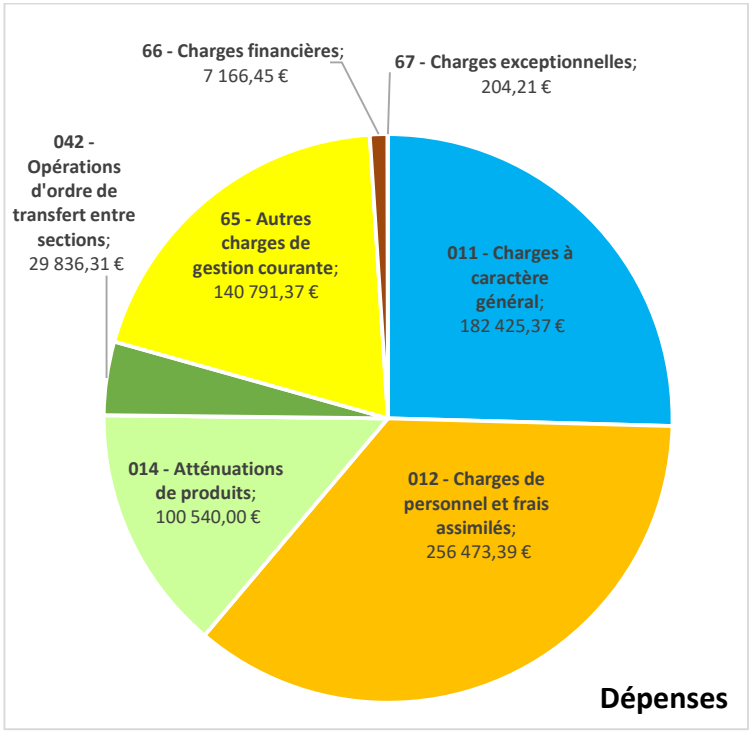

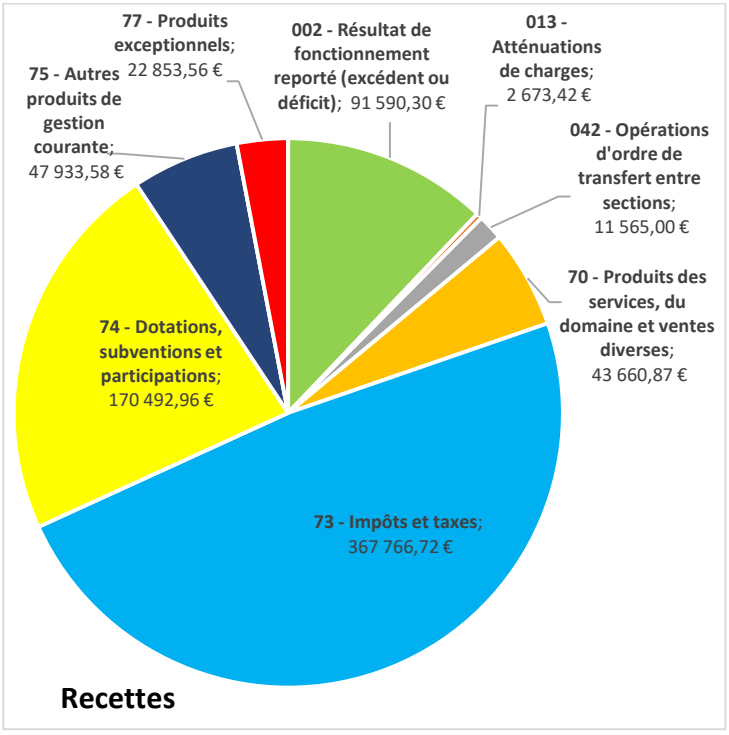

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Assistantes Maternelles *(mise à jour au 21/12/2021)*

A titre non permanent accueillant des enfants à la journée, confiés par leurs parents.

Mme CHAMBAS Zohra
25 rue du 11 novembre 1918
06 88 01 02 66
3 enfants à la journée
dont 1 de + de 18 mois
1 enfant en accueil périscolaire

Mme CHAVIGNY-CLECH Laurence
13 rue Jean Guillien
07 82 69 66 17
4 enfants simultanés
dont 1 de + 2 ans

Mme BADIN Eliane
13 A résidence le Buisson
06 81 11 42 59
3 enfants à la journée

Mme DOUCET Catherine
7 rue du 8 mai 1945
02 37 24 84 19
4 enfants à la journée

Mme FREVILLE Pauline
16 résidence le Buisson
06 18 16 59 25
3 enfants à la journée
dont 1 de + de 2 ans

Mme XISTO Sandra
1 Rue Jean Guillien
06 76 71 88 17
4 enfants à la journée

Mme MANGOLD Lydia
7 résidence des Grands Champs
02 37 35 15 41
4 enfants à la journée
dont 1 de + de 18 mois
dont 1 de + 2 ans

Mme MORVAN Liliane
15b rue du Jeu de Paume
02 37 24 84 59
4 enfants à la journée
dont 1 de + 2 ans

Carnet de SAINVILLE

GUILLER Morgane – le 9 aout 2021

CABAU Anaïs, Juliette – le 27 aout 2021

GALERAN Lou, Rose – le 29 aout 2021

BASNIER Mia, Alice, Fleur – le 30 aout 2021

RAYNAUD Soline, Lalou – le 15 septembre 2021

CELESTIN Elias, Junior – le 19 novembre 2021

BOYER MEYZINDI Sullyvan, Georges, Clément – le 23 novembre 2021

MANENT Lily-Jo, Annie, Nathalie – le 10 décembre 2021

NAVARRO Audrey – **MOLINA Patrice Raymond José** – le 16 octobre 2021

GUILLOT Catherine Nadine – le 28 juin 2021

BILLARAND Gisèle, Andrée – le 13 septembre 2021

MICHAU Maurice, Georges, Robert – le 25 novembre 2021

EVENEMENTS A SAINVILLE

Cérémonie du 14 juillet

Nous nous sommes réunis aux monuments aux morts pour le dépôt d'une gerbe. Cette fois encore, les festivités du 14 juillet ont été bousculées par la crise sanitaire. Malgré notre impossibilité d'organiser un feu d'artifice en 1 mois, le conseil municipal a néanmoins pu organiser les traditionnels jeux comme la pêche à la ligne très appréciée par les enfants, les jeux d'eau avec parfois des belles rigolades 😊 mais aussi un jeu « Où sont nos conseillers ? » qui a fait réfléchir les adultes. Le tout dans la bonne humeur ! Nous avons en fin d'après-midi procédé à la remise des prix attribués par la commune aux maisons fleuries.

Opération Visite de village de la Beauce le 8 aout

Comme tous les étés, la Maison de la Beauce propose d'organiser des visites dans certains villages de la Beauce. Le Conseil Municipal a souhaité renouveler cette opération afin de faire découvrir notre musée FARCOT, notre église fraichement rénovée et l'association des Amis du couvent de Marie Poussepin a ouvert les portes du couvent.

Journée du Patrimoine le 19 septembre

Les journées du patrimoine ont été maintenues cette année et ont eu lieu les 18 et 19 septembre 2021. Le musée Farcot a ouvert ses portes le 19 après-midi pour la joie des visiteurs qui venaient parfois de loin Châteaudun, Orléans et des alentours. Nous avons eu la visite de passionnés de l'horlogerie, des voyages en ballon …

M. le Mairie a fait le guide afin de présenter l'histoire, les origines, les œuvres et les découvertes de voyage de M. FARCOT.

Signature de la Convention de l'OPAH à Garancières en Beauce le 28 septembre

Cette démarche officialise le lancement de l'**OP**ération d'**A**mélioration de l'**H**abitat dans notre Communauté de Communes Cœur de Beauce (CCCB)

Les élus communautaires, M. Le Députe Philippe VIGIER et le Secrétaire Général de la Préfecture Adrien BAYLE se sont réunis à Garancières en Beauce pour la signature de cette convention.

Cœur de Beauce
communauté de communes

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Cette convention permet à l'organisme SOLIHA de **vous informer, vous conseiller, vous établir un plan de financement prévisionnel et vous accompagner gratuitement sur vos demandes d'aides** d'aménagement de votre habitat pour :

- l'adaptation du logement à la perte d'autonomie afin de favoriser le maintien à domicile *comme la création d'une salle de bain et chambre au ré de chaussée, des WC, …*

- la réduction des dépenses énergétiques des logements *comme l'isolation, le chauffage, les menuiseries, la ventilation du logement, …*

- la rénovation des logements dégradés,

- la développement et l'amélioration du parc locatif privé à loyers modérés.

Des subventions sont accordées en fonction de la nature du projet et sous conditions de ressources.

Une animation par SOLIHA vous sera proposée courant 2022 (date à déterminer).

Cérémonie du 11 novembre 2021

Cette année, le conseil municipal et le CCAS ont décidé d'organiser le traditionnel repas du 11 novembre. Ce jour est un instant de rencontres et de partage. En cette période difficile pour tous, ces moments sont importants.

Journée Solidarité le 4 décembre 2021

Tous les 2 ans, la commune organise sa journée de solidarité avec la participation active des associations implantées sur notre commune. Cette journée permet de récolter des fonds pour différentes associations choisies. Généralement, les associations bénéficiaires accompagnent nos habitants dans leur parcours de vie.

Cette année, les 2 associations sont La Fédération des Aveugles de France et ELA.

Les dons en dehors de cette journée sont toujours possibles. N'hésitez pas !

https://ela-asso.com/soutenez-ela/faites-un-don/ **>>**

<< https://aveuglesdefrance.org/je-soutiens/faire-un-don-aux-aveugles-de-france/

Cette année, il y a eu un fil rouge de 10h à 15h organisé par les sapeurs-pompiers de Sainville, une marche ou une course à pied ou à vélo autour de Sainville et grâce à l'application « METS TES BASCKETS » on a comptabilisé 1 272 261 pas. BRAVO !!!

Tout au long de la journée, les associations ont proposé des animations afin de récolter un maximum de fonds. Le conseil municipal avait organisé un marché de Noël avec Champagne, foie gras, vin, huitres, sapins et légumes.

La préfecture avec la sécurité routière et Groupama ont mis en place 2 stands pour évoquer la conduite et ses risques.

Sans oublier, nos cuisiniers et nos commis qui ont travaillé toute journée pour nous offrir un bon repas.

MERCI à tous pour votre investissement à cette belle et inoubliable journée SOLIDARITE.

Groupama
CENTRE MANCHE

PARC GIANT

Chaque personne déficiente visuelle doit pouvoir être un citoyen à part entière.

Tom
Thomas

Nous remercions le centre d'intervention et de secours de Sainville pour leur implication et le soutien qu'ils nous apportent au quotidien.

Merci à l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion pour sa participation et son prêt de joëlettes.

Merci à la mairie de Sainville de nous avoir proposé de représenter ELA pour cette journée de solidarité et pour leur organisation.

Merci aux commerçants ainsi qu'aux entreprises de Sainville pour leurs dons mais également leur aide.

Merci aux associations de Sainville pour leur implication pour cette journée ainsi que leur aide pour la réussite de cette journée.

Merci au père Silouane ainsi qu'à la paroisse de Sainville.

Merci à Florence Maire de Oysonville, qui nous a proposés de réaliser des confitures avec le surplus de fruits de cette journée au profit de **Princesse couette couette** (association créée pour Mia et également pour faciliter le quotidien des parents d'enfants porteurs de handicap à travers des articles et des box mensuelles). Vous pouvez nous retrouver sur Facebook et Instagram.

Merci à vous tous pour votre participation à cette journée qui nous tenait à cœur.

Merci à vous pour vos dons à ELA qui vont permettre la recherche pour la leucodystrophie ainsi que l'aide aux familles.

Thomas et Audrey

Dictée de la Journée Solidarité

« Un seul impératif : la solidarité »

« Monte dans ta chambre et va te coucher ! », « mouche ton nez et dis bonjour à la dame ! »

Ah ! Depuis l'enfance, nous en avons entendu des ordres, des commandements, des sommations …

Parfois les impératifs sont énigmatiques : « ouvre la bouche et ferme les yeux ». Parfois militaires : « mettez-vous en rang deux par deux et taisez-vous ». Ils invitent souvent à la prudence : « regarde bien à gauche et à droite et attends bien que le petit bonhomme soit passé au vert avant de traverser », quelquefois à l'hygiène élémentaire : « enlève les doigts de ton nez. »

Un jour heureusement, on entend quand même des directives un peu plus voluptueuses : « approche-toi de moi, embrasse-moi … »

Depuis quelques années, une nouvelle formule est née. C'est encore un ordre mais joyeux celui-là, énergique, vital … Il s'adresse à tout le monde, aux filles et aux garçons, aux grands et aux petits, aux matheux et aux littéraires, aux cancres et aux premiers de la classe, pourvu qu'on soit de bonne volonté. Pourvu que l'on juge l'égoïsme comme un fléau, l'individualisme comme une notion ringarde. Pourvu que l'on considère la résignation, le renoncement comme des ennemis mortels.

« Mets tes baskets et bats la maladie » comme on dirait « retrousse tes manches et refuse la fatalité ».

« prends ton courage à deux mains mon cousin et invente un monde plus solidaire. »

François MOREL – Dictée ELA 2006

Ça bouge au cabinet d'infirmières !

Le 17 avril 2021, Mesdames Belhadi et Leclercq inauguraient leur nouveau cabinet d'infirmières installé à leurs frais dans une pièce de la maison médicale communale Place Farcot.

Face à la pénurie de médecin, Monsieur Girard, pharmacien équipait une pièce de la téléconsultation médicale dans son officine.

Parrallèlement, en vue de prodiguer des soins médicaux à domicile, la commune, à la demande les infirmières, a fait l'acquisition et mis à leur disposition une valise de téléconsultation de marque Healphi.

Le coût total est de 9000 € HT, subventionné par la Région Centre VDL à hauteur de 80 %. La soulte fera partiellement l'objet d'un loyer facturé par la commune au cabinet d'infirmières pendant la durée d'amortissement de l'équipement.

Cette valise, équipée d'une imprimante et connectée à un médecin agréé de la proche région, permettra à l'infirmière à domicile de réaliser différentes observations telles qu'auscultation, prise de tension, EEG, otoscopie, dermatoscopie …, et au médecin de réaliser des diagnostics et délivrer à distance ordonnances et consignes de soins.

Pour apporter ce service supplémentaire à la population sans nuire au travail infirmier existant, l'équipe se renforce début janvier avec l'arrivée d'une nouvelle infirmière : Madame Aurore Maubailly.

Nous lui souhaitons la bienvenue, nous félicitons de la collaboration avec le cabinet et saluons cette initiative !

Ecrit par Jean Marc DUPRE

SECURITE ROUTIERE

Un peu d'histoire

C'est à la fin du XIXe siècle que l'aventure de l'automobile prend son essor. La France est avant-gardiste en la matière, avec 350 véhicules en circulation en 1895, pour à peine 85 à la même date aux États-Unis. En 2011, ils étaient près de 37 millions à circuler dans l'Hexagone. Comment l'état a-t-il géré cet engouement au fil des années :

Avant que l'automobile prenne son essor, dans les années 1893, elle était plutôt considérée comme un fléau, l'arrêté du 21 février 1893 laissant même la possibilité aux maires de réglementer la circulation dans leur ville.

1894 – Napoléon impose le **sens de la circulation à droite** pour les 350 véhicules qui circulent en France : il s'agit là d'une des premières lois françaises en matière de circulation routière.

1895 – Instauration des **1ères limitations de vitesse** : Les automobiles électriques ou à essence sont autorisées à rouler en centre-ville, mais à moins de 10 km/h .

1898 – **1er accident mortel** (enregistré) lors d'une course automobile au départ de Périgeux ; Le Marquis De Montaignac est alors doublé par M. De Montignol. Le marquis salue son ami pour le laisser passer, lâche son levier de direction, quitte la route, heurte un arbre et se tue.

mars 1899 – Le cadre réglementaire est posé pour les 1600 véhicules circulant en France : **permis de conduire**, **carte grise** et **limitation de vitesse** réglementés par décret.

1904 – Jules Perrigot, président de l'Automobile Club Vosgien, rédige un code de la route contenant 10 lois afin de limiter les risques d'accidents routiers.

1909 – Pour les 53 000 automobilistes recensés, Michelin met à disposition des **communes des panneaux de signalisation** avec leur nom et d'autres avec des indications de danger. Il n'en existe à l'origine que 4 pour annoncer : un croisement, un virage, un passage à niveau ou un dos-d'âne.

1917 – Création des **1ères auto-écoles**, le nombre de véhicules en circulation atteint 330 000.

mai 1921 – La 1ère version du **Code de la Route** s'impose à l'ensemble des conducteurs circulant sur le territoire français.

1922 – Le **permis de conduire** est créé, ses conditions d'établissement et de délivrance sont fixées par arrêté du Ministre des travaux.

mai 1923 – Mise en place du **1er feu de signalisation** au croisement des boulevards Saint-Denis et Sébastopol à Paris. Il est rouge, fonctionne à l'électricité et est accompagné d'une sonnerie.

1949 – Dans la France d'après-guerre, on assiste à une véritable hécatombe sur les routes. Les sociétés d'assurances et les professions de l'Union routière de France décident alors **de créer la Prévention Routière.**

Les GRANDS thèmes de la Prévention Routière

L'action de la Prévention Routière consiste à établir et mettre en œuvre une politique de sécurité afin de réduire le nombre d'accidents de la route. Depuis 1982, épargner des vies et éviter les souffrances liées aux accidents de la circulation constitue le cœur de leur métier. Elle assure différentes missions liées au code de la route (réglementaire), au permis de conduire et mène également des études et expérimentations, avec le concours de l'**O**bservatoire **N**ationale **I**nterministériel de la **S**écurité **R**outière (ONISR). Les principaux thèmes sont souvent liés à l'évolution de la réglementation et abordent :

L'utilisation des équipements de sécurité	Le comportement individuel	Les sanctions
Le port de la ceinture de sécurité - 1974	L'alcool au volant - 1954	Instauration du permis à points - 1992
Le port du casque pour les 2 roues - 1974	La vitesse - 1970	Déploiement des radars automatiques - 2003
	Le téléphone - 2003	Le permis probatoire pour les jeunes conducteurs - 2004

Mais son action « phare » et la plus connue du grand public reste la communication via des campagnes publicitaires qui ont largement évoluées au cours du temps.

Le saviez-vous ?

Dans les années 1900, le certificat de capacité est délivré par un ingénieur des Mines qui évalue le candidat sur sa conduite et sa connaissance du véhicule et attribue les récépissés de la déclaration de mise en circulation. On trouve, là, la source du terme « plaque minéralogique ».

Le thème de l'alcool au volant, souvent traité dans les campagnes publicitaires est l'exemple le plus visuel de cette évolution :

- **Années 70** - A cette période la publicité française réfutait toute représentation de la violence préférant miser sur l'humour, la moindre image choc était tabou. Les campagnes de publicité se sont évertuées à donner des conseils et des recommandations de prudence sans jamais montrer d'accidents directement.

- **Années 80** – Pas d'image choc mais des parodies de dessins animés comme celui de Bip Bip et Vil Coyote à grand renfort d'explosion comiques sans conséquences. On n'imagine pas encore à l'époque, l'impact néfaste de ces publicités sur les jeunes qui, sous le couvert du comique, ne considèrent plus les dangers de la route à leur juste valeur.

- **Années 90** – Prise de conscience : une prévention efficace ne peut se satisfaire de l'humour et de la dérision. Mais, une sorte de pudeur empêche encore de montrer à l'écran un corps humain traumatisé : on choisit de montrer l'homme invisible et son chapeau qui jouent le rôle de messager de la prudence. Fin des années 90 : forte recrudescence d'accidents mortels. Il apparaît urgent de ne rien cacher de la réalité, de la douleur, du chagrin de perdre un être cher. Inspirés des campagnes de sécurité routière britanniques, les premiers spots chocs réalisés par Raymond Depardon ont été diffusés dès 1999.
  La mortalité sur les routes a baissé de 5 % en 1999 et 2000.

- **A partir des années 2000** – changement de ton, rien n'est plus « parlant » qu'un traumatisme pour capter l'attention. Un accident est représenté tel qu'il est, de manière froide et réaliste.

On note également l'entrée en scène du « super-héros » qui à remercier tous ceux qui avaient changé d'attitude et de comportement sur la route. **Le super-héros c'est celui qui ne boit pas …**

- **Année 2010** – la campagne est dénommée « insoutenable » et joue la carte de l'hyper réalisme. La vigilance doit être partagée. Cette campagne vise à sensibiliser l'entourage de personnes désirant conduire en état d'ébriété.

- **Année 2015** – Toucher l'affectif, concept avant / après, des images chocs.

« Entre ces 2 séances photos, 21 ans, 4 mois, 11 jours et quelques secondes d'inattention… »

En 2020, 43 % des personnes tuées le sont dans un accident impliquant un conducteur sous emprise alcool et/ou stupéfiant.

Le téléphone fait aussi partie des dangers de la route.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Le saviez-vous ?

Leon Gaumont, pionnier de l'industrie du cinéma français et inventeur émérite, a également inventé le premier radar.
Il a modifié un appareil photo en y installant un obturateur à 2 fentes, permettant d'obtenir 2 images copiées sur une même plaque.
Le temps entre les 2 photos étant connu du preneur d'images, il suffit de mesurer le déplacement du véhicule pour connaitre sa vitesse.
L'installation de radars de contrôles automatisés et le retrait de 6 points en cas de dépassement du taux d'alcoolémie légal a entraîné une diminution de 51% de mortalité routière sur une décennie.

Au niveau européen, avec 61 morts par million d'habitants, nous sommes juste dans la moyenne de nos voisins, alors que le meilleur élève européen est à 32 morts par million d'habitants. Il reste de nombreuses vies à sauver.

Ecrit par Bénédicte GERBER

Permis DE CONDUIRE

Comment payer le permis de conduire : permis à un euro, apprenti, chômeur... ? | service-public.fr >> https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13609

Jeunes 15 à 25 ans « Permis à 1€ par jour »

Conditions

Vous devez respecter les 3 conditions suivantes :

- Être âgé de 15 ans minimum et 25 ans maximum au plus, à la date de signature du contrat de formation, ou de l'avenant : Document complémentaire du contrat constatant une modification, une adaptation ou un complément qui y sont apportés d'un commun accord entre les deux parties, avec l'auto-école ou l'association agréée
- Utiliser l'aide pour financer une 1ère formation initiale, ou en cas d'échec, une formation complémentaire
- Préparer le permis A2 ou le permis A1 ou le permis B. La formation du permis B peut se faire en conduite anticipée ou supervisée.

Démarche

Vous devez choisir une auto-école ou une association agréée disposant du label qualité des formations au sein des écoles de conduite ou d'une équivalence et ayant signé une convention type avec l'État.

Où s'adresser ? Auto-école ou association conventionnée "permis à 1 € par jour".

Après avoir déterminé le nombre d'heures nécessaire, un devis est établi et vous signez un contrat de formation.

Vous devez demander le prêt auprès d'un établissement financier partenaire.

L'établissement financier peut exiger une personne caution ou un co-emprunteur. Si le jeune est mineur (pour la formation à la conduite accompagnée), ce sont les parents qui doivent emprunter.

Une fois le prêt accordé, et après le délai habituel de rétractation, le montant du prêt est versé à l'école de conduite ou l'association agréée.

Montant du prêt

Cette aide se présente sous la forme d'un prêt à taux zéro. Le montant du prêt est :

- Pour une formation initiale : 600 €, 800 €, 1000 € ou 1 200 € au choix du souscripteur, sans dépasser le montant inscrit dans le contrat de formation.
- Pour une formation complémentaire : 300 € sans dépasser le montant inscrit dans le contrat de formation.

Le remboursement du prêt se fait par mensualités de 30 € maximum.

Le prêt est accordé :

- une seule fois à un même bénéficiaire.
- pour une formation initiale ou une formation complémentaire.
- pour une seule catégorie de permis.

Renseignements sur le site du département : https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Demarches-administratives/PERMIS-DE-CONDUIRE/PARTICULIERS/Connaitre-les-auto-ecoles-du-departement-permis-a-1-uro-par-jour-Label-etat/Permis-a-1-uro-par-jour

Apprenti

Conditions

L'apprenti doit remplir les **3 conditions** suivantes :

- Avoir 18 ans minimum
- Être apprenti
- Être en train de préparer le permis B

Démarche

L'apprenti transmet son dossier de demande au centre de formation d'apprentis (CFA) où il est inscrit.

Le dossier comprend les documents suivants :

- Formulaire de demande d'aide complété et signé par l'apprenti
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité)
- Copie d'un devis ou d'une facture de l'école de conduite datant de moins d'un an
- RIB si l'apprenti demande le versement de l'aide sur son compte

Montant

Le montant de l'aide fixé à 500 €, quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti. L'aide est attribuée une seule fois pour un même apprenti. Elle est cumulable avec toutes les autres aides perçues par l'apprenti, y compris les prestations sociales.

Chômeurs de + 25 ans

Certaines catégories de chômeurs peuvent bénéficier d'une aide financière pour passer la catégorie B du permis de conduire. Cette aide, versée par Pôle emploi à l'auto-école, ne peut pas dépasser 1 200 €. L'aide doit être demandée avant l'inscription en auto-école.

Aide en cas de handicap

La prestation de compensation du handicap (PCH) peut financer en partie les leçons de conduite.
Si le permis de conduire est nécessaire pour votre projet professionnel, vous pouvez demander une aide financière aux organismes suivants : Agefiph, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ou CDAPH du département.

Le saviez-vous ?

Vous pouvez utiliser votre **Compte Personnel de Formation** (CPF) pour financer l'examen du permis de conduire (code et conduite) des catégories suivantes : B, C1, C, D1, D, C1E, CE, D1E et DE.
Pour en bénéficier, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Vous avez besoin du permis pour réaliser votre projet professionnel ou sécuriser votre parcours professionnel
- Votre permis de conduire n'est pas suspendu (suspension administrative ou judiciaire) ou il ne vous est pas interdit de demander le permis

Pour être prise en charge, la formation doit être assurée par un établissement agréé et déclaré en tant qu'organisme de formation.
Ce dispositif peut se cumuler avec d'autres, notamment le « permis à 1€ par jour » pour les jeunes de 15-25ans.

Permis Probatoire

Progression des points sur le permis probatoire en cas d'apprentissage traditionnel	
Date	**Nombre de Points**
Obtention du permis	= 6 points
Fin de la 1ère année	+2 points = 8 points
Fin de la 2ème année	+2 points = 10 points
Fin de la 3ème année	+2 points = 12 points

Progression des points sur le permis probatoire en cas de conduite accompagnée	
Date	**Nombre de Points**
Obtention du permis	= 6 points
Fin de la 1ère année	+3 points = 9 points
Fin de la 2ème année	+3 points = 12 points

Ecrit par Louisette VICENTE

VIE ECONOMIQUE

GARAGE AUTO-HOME

DÉPANNAGE
RÉPARATION TOUTES MARQUES
ENLÈVEMENT D'ÉPAVES GRATUIT
RÉPARATION ET REPROGRAMMATION CALCULATEUR

06.70.25.16.73

17 BIS GRANDE RUE
28700 MANTERVILLE

Mail : pascal.hidalgo0712@orange.fr

SARL VLD BAT
renovation interieure tout corps d'etat

6 RUE DE LA PORTE DE DOURDAN
28700 SAINVILLE
MAIL: VLDBAT93@GMAIL.COM
TEL:0652053773

SOUFFLET AGRICULTURE
Cour de la Gare
28700 SAINVILLE
Tel : 02.37.24.60.36 - Fax : 02.37.24.49.40
Gamme de produits jardin Espaces Verts
Pour vos jardins
Rénovation des pelouses
chiens volailles lapins cheval gibier

TAXI SAINVILLE
Christophe BLOTIN
06 07 65 63 02
blotin.christophe@gmail.com
Conventionné CPAM
7/7 et 24/24
Toutes distances, transferts aéroport, gare.

MASSOUTRE LOCATION
Concessionnaire AVIS
Centre Occasions Toutes Marques
1 ZA GODEAU
28700 SAINVILLE
Tél. : 02 37 24 66 16
AVIS
We try harder

Pharmacie du Musée
Tél. : 02 37 24 60 32
PHARMACIE

LA POSTE
Du lundi au vendredi
14 h 30 à 17 h 00
Le samedi
10 h 00 à 12 h 00

GHESTEM AGRI
Réparation - Vente de MATERIEL AGRICOLE
18 bis Grande Rue Marterville
28700 Sainville
02 37 24 62 42
CONCESSION FENDT
FENDT

S.A.R.L SAINVILLE-AGRI-NEGOCE
Pommes de Terre de Beauce
S.A.N.
Pomme de Terre

L'EPICERIE
M. et Mme PASQUET
Tél : 02 37 24 60 09
PMU - ALIMENTATION - BUTAGAZ
17, Rue de la Porte d'Etampes 28700 SAINVILLE
Horaires: Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 6 h 15 à 12 h 30 et de 15 h 15 à 19 h
Le samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h 15 à 18 h 30
Le dimanche de 7 h à 12 h 30 - Fermé le jeudi

Boulangerie Patisserie Chesneau
Laurent et Séverine
02 37 24 84
3, Place Farcot - Sainville

BC PAYSAGES
AMÉNAGEMENT DE JARDINS
Quentin Chenoir et Emilien Berc
bcpaysages28@gmail.com
06.64.22.15.57
Demande de devis gratuit

MOTRIO
simplifions l'entretien auto
SAINVILLE AUTOMOBILES
Le réparateur Auto Multimarque
2 RUE JEAN GUILLIEN
28700 SAINVILLE
sainvilleautomobiles@sfr.fr
tel 02 37 24 80 99
fax 02 37 24 65 22
MECANIQUE TOUTES MARQUES - CARROSSERIE - DEPANNAGE - CARBURANT - BOUTEILLE DE GAZ PRIMAGAZ/FINAGAZ
Horaires D'ouverture :
Du Lundi au Samedi
MATIN : 8H00 - 12H00
APRES-MIDI : 13h30 - 19h00
fermé Samedi apres-midi et Dimanche

NICOLAS TAGNOU
BOIS DE CHAUFFAGE
6 Résidence des Grands Champs
28700 SAINVILLE
02 37 24 83 88
06 24 48 57 56

OLIVIER
Delatouche
COIFFURES MIXTES et ENFANTS
02 37 24 60 97 - 06 28 09 15 03
8 Avenue de la Gare
28700 - Sainville

SCAEL
Groupe Coopératif
SCAEL2025, des champs ouverts sur le monde !

CRÉDIT AGRICOLE
Val de France
banque & assurances
02 37 24 61 54
Agence Sainville
Notre agence est à votre service
le mardi et le vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
le mercredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
le jeudi
de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30
le samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 15h50
du mardi au vendredi, l'après-midi uniquement
sur rendez-vous
Accès à l'espace libre-service 24h/24-7j/7
pour vos opérations courantes
Site Internet
www.ca-valdefrance.fr
Ma Banque
SOS Carte
Cartes bancaires bloquées,volées, perdues
un seul numéro 24h/24-7j/7
09 69 39 92 91
(appel non surtaxé, coût selon opérateur)

GROUPE
RIPOCHE
Découpage - Emboutissage - Outillage
Assemblage - Usinage
Site de Chatenay: 6, Tour du village
28700
Site de Sainville: 3, ZA Godeau
28700

all4home
VOS JOURNÉES SONT TROP COURTES ?
FAITES APPEL À ALL4HOME !
menage-repassage
01 82 88 70 28
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.ALL4HOME.FR

RAMONAGE
POSE CHEMINÉES et POÊLES
à bois et à pellets
RGE QualiBois
sarl SERVAIN Kevin
13, rue du Jeu de Paume - 28700 SAINVILLE
02 37 28 74 07 - 06 80 16 65 03
sarlservainkevin@orange.fr

EB SERVICES
Chauffeur VTC
06.02.34.94.01
BOCHE Eric
6 Rue des Vignes du Roi
28700 SAINVILLE
Courriel : mapi9149@hotmail.fr
SIRET N° 811 463 041 00012 - APE 9609Z
Carte Professionnelle N° 2015-165

UPPER28
Usinage Mécanique de Précision
12 Grande rue - Manterville
28700 Sainville
Tél : 06.81.75.46.81
Fax : 02.37.24.05.88

Mel Beauty
Esthéticienne
à domicile
06 45 69 70 69
melaniegenty.pro@gmail.com
https://melaniegentypro.com/melbeaute
melbeauty

Proprietes-privees.com
La nouvelle espèce immobilière
Patricia HIERSO
Conseillère en immobilier indépendante
28700 SAINVILLE
p.hierso@proprietes-privees.com
06 77 83 12 18
RSAC n° 500 200 159 Chartres
0 805 13 00 17
Service & appel gratuits

Nature Esthétique
Esthéticienne à domicile
06 27 63 03 50
Cynthia Seguin

Mickaël REBOUTE
Expert Construction - Technicien du Bâtiment
06 42 67 76 48
E-mail : maison-conforme@orange.fr
4 Chemin des Ormes
28700 SAINVILLE
Site intenet : www.maison-conforme.fr

CHAPES FLUIDES
NOUVELLE GENERATION
TECHNIS®
Bostik
TECHNIS® R
TECHNIS® FIRST

tallation, réparation,
Entretien et vente
ans l'air comprimé
M-C-I 28
David Chambrillon
Tél: 02-37-24-69-35 Port: 07-50-84-55-42
Mail : mci28.dc@gmail.com
28700 Sainville

TLTI
Siège social :
33 rue de l'Espérance, 75013 Paris
Tél : (+33) 01.45.89.08.94
Fax : (+33) 01.45.81.39.16
Usine :
ZA Godeau N° 2, 28700 Sainville
Tél : (+33) 02.37.24.49.59
Fax : (+33) 02.37.24.81.89
ELECTRONIQUE-INFORMATIQUE-TELECOM
TLTI est une société privée fondée en 1971, qui développe et produit des solutions électroniques pour essentiellement des clients grands comptes des domaines des Télécom, du Ferroviaire et du militaire

Nouvelle Entreprise sur Sainville

Entretien de jardin
Création de vos extérieurs

La S.A.R.L BC Paysages ouvrira ses portes mi-janvier 2022
dans les secteurs du 28 (Eure et Loir), du 78 (les Yvelines) et du 91 (Essonne).

BC PAYSAGES
AMÉNAGEMENT DE JARDINS

Qui sommes-nous ?

Je commence par me présenter, Quentin 26 ans habitant la commune de Sainville depuis mon plus jeune âge.
Fort d'une expérience de plus de 10 ans dans le secteur du paysage, c'est avec ambition et une forte envie d'une nouvelle expérience de vie que le projet de créer une entreprise m'est venu, il y a maintenant, plus d'un an et demi.
Je me présente à mon tour, Émilien 34 ans et habitant à Saint Lubin de la Haye, collègue depuis 6 ans avec Quentin dans notre ancienne entreprise. Fort d'une expérience de plus de 18 ans, j'ai décidé de m'associer avec Quentin quand il a commencé à me parler de son projet.

Quentin Chenoir et Emilien Berc

Nos réalisations

Nous réalisons vos entretiens de jardin avec des contrats d'entretien à l'année et vos travaux de taille de haies.
Une possibilité sur ces tâches d'avoir la déduction d'impôts à 50%.
Nous réalisons vos travaux d'élagage, taille de formation, de maintien et l'abattage de vos arbres. Mais aussi, vos aménagements de jardin, terrasse en bois, dallage, pavage, clôture, portail et terrassement pour réaliser vos gazons (du synthétique au gazon de plaquage ou de semi).

Nous contacter : bcpaysages28@gmail.com - 06.64.22.15.57 Demande de devis gratuit

RESTAURATION de l'Eglise St Pierre

D'ores et déjà, les dons récoltés ont atteint le seuil minimal pour obtenir une subvention de 20 000 €.
Tout euro supplémentaire versé pendant les 333 jours prochains donnera droit à 1 euro de subvention supplémentaire.

La Fondation du patrimoine est un organisme privé reconnu d'utilité publique. Cela permet de délivrer des reçus fiscaux pour les dons qui lui sont faits.

Ainsi, pour tout don réalisé, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt :

- sur le revenu, de 66 % du don ;
- sur la fortune immobilière (IFI), de 75 %
- sur les sociétés, de 60 %.

Possibilité de donner par courrier ou en ligne : https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-pierre-de-sainville

FONDATION DU PATRIMOINE

ROUTE
BARRÉE

MANITOU

MANITOU

CULTURE, SPORT et LOISIRS

Bibliothèque Municipale

Chers Adhérents (es),

Dans ces circonstances sanitaires graves, nous vous souhaitons le meilleur pour vous et vos proches pour cette fin d'Année et une

BONNE ANNEE 2022

C'est notre souhait et avec de nouveaux livres, « Les Prix Littéraires de l'AUTOMNE 2021 » et du Printemps 2022. Grâce aux financements de la Commune et du Conseil Départemental, votre bibliothèque peut acquérir tout au long de l'année des nouveautés pour les enfants, les ados ainsi que pour les lecteurs adultes.

Sans trahir un secret, l'espace consacré à la lecture s'agrandira en 2022 pour le plaisir et le confort de nos lectrices et lecteurs. Vous les enfants et adultes abonnés, je compte sur vous pour mettre en valeur votre Bibliothèque et en parler autour de vous !

La Bibliothèque est ouverte **le Mardi de 16h30 à 18h30** en période scolaire et toute l'année **le Vendredi de 16h30 à 18h30** ; pour une cotisation de **5€ pour l'année pour toute la Famille** avec la possibilité d'emprunter 3 livres ou 3 documents par membre de la famille pour 3 Semaines, dans cette attente...

N'oubliez pas les gestes barrières protégez-vous, protégez les autres ! Merci.

Le Responsable de la Bibliothèque
Daniel Chéron

Pour tous renseignements Tél : 02.37.24.69.27 : Port 06.81.57.81.31 - A la Bibliothèque au Tél : 02.37.35.17.46 aux heures d'ouverture.

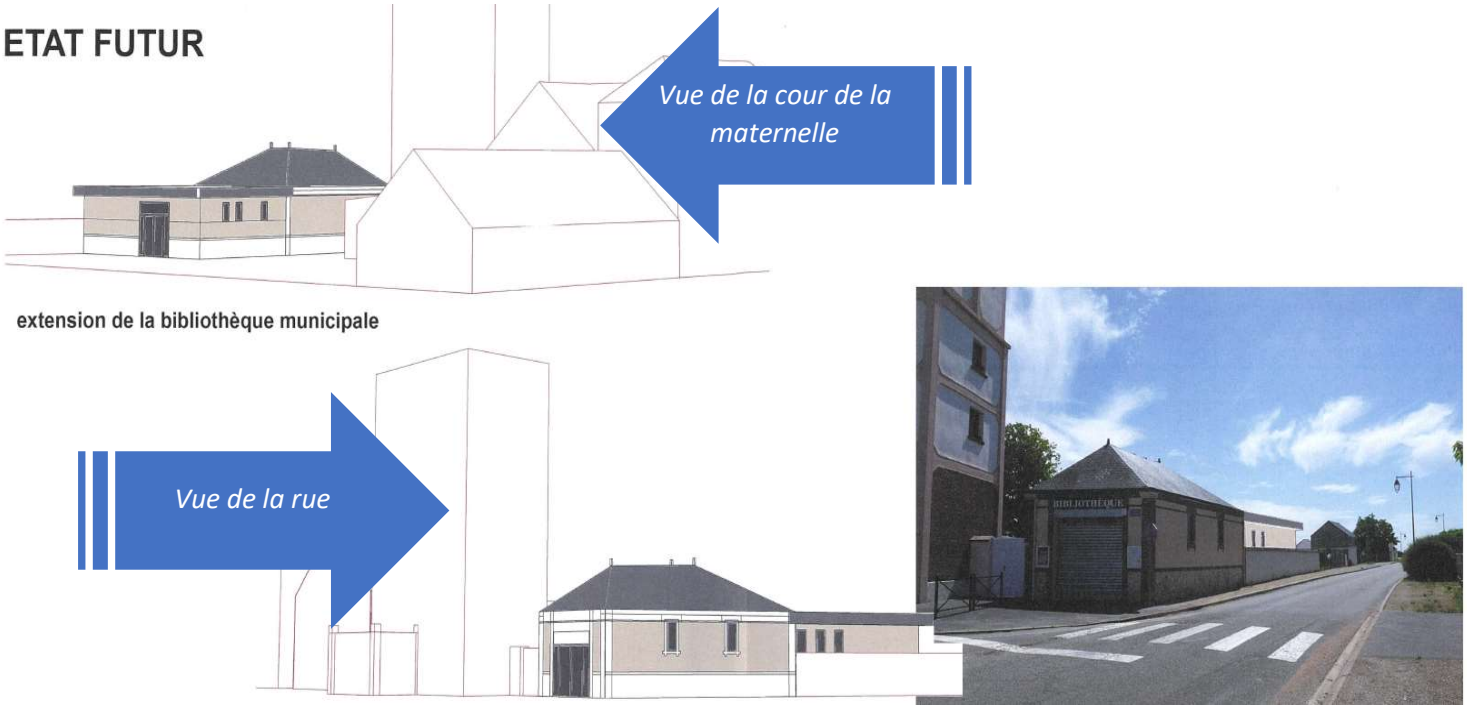

Association Familles Rurales de Sainville – Garancières en Beauce

Présidente : **MORIN Christine,** tél 02 37 24 69 36
Vice-Présidente : **FLEUREAU Marie-Edith**, tél 02 37 24 80 90
Secrétaire : **BATIQUE Muriel,** tél 09 81 17 31 88
Secrétaire Adjoint : **BOULAY Serge,** tél 02 37 99 57 74
Trésorière : **MORAND Marie-Ange,** tél 02 37 24 61 61
Trésorière Adjointe : **BRETENOUX Claude**, tél 06 77 74 29 70

En cette fin d'année, nous pouvons tirer un bilan, depuis la rentrée de septembre, de notre vie associative. La brocante du 5 septembre fut un succès avec un temps magnifique. Le loto a attiré un grand nombre de joueurs et la bourse aux jouets et vêtements a contenté exposants et visiteurs pour la grande joie des enfants.
Notre marché de Noël, lors de la journée Solidarité du 4 décembre, a rapporté 870 € aux deux associations présentes. Nous remercions toutes les petites mains pour leurs jolies créations et les visiteurs pour ce don important.
Un repas a clôturé l'année 2021 au restaurant la Chaudière pour une soixantaine de convives.
Les activités sportives, pour l'année 2022, vous sont encore ouvertes, si vous n'avez pas encore sauté le pas ! Danse, gym tonic, gym pour tous, gym câline et enfants … A bientôt pour de bonnes résolutions !

Christine Morin
Présidente Familles Rurales Sainville-Garancières en Beauce

GYM ADULTES

L'AFR dispense deux cours de gym adultes : la Gym Tonic et la Gym Pour Tous. Si vous êtes tentés, on vous propose deux cours d'essai gratuits.
La cotisation annuelle est 70 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales (adhésion pour la famille et qui couvre toutes les activités proposées par l'association).
Du fait des incertitudes liées au contexte pandémique, le paiement se fait en 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril, en fonction des cours réalisés.
Si vous souhaitez nous rejoindre en cours d'année, le prix sera ajusté et calculé en fonction des cours restant à effectuer.
Enfin sachez que si vous choisissez de vous inscrire aux deux cours le montant sera de 100€.

GYM TONIC

La gym Tonic est pratiquée en musique dans la bonne humeur. Elle permet le renforcement musculaire, améliore la souplesse, la motricité, l'équilibre, l'endurance cardiovasculaire... Un vrai parcours de santé. Ces cours complets et dynamiques se pratiquent dans le respect des capacités de chacun et sans esprit de compétition.
Ils ont lieu à la salle des fêtes de Sainville le lundi soir de 20h30 à 21h30 (hors vacances scolaires).
***Pour tous renseignements** : Muriel Batique tél 0650284355 muriel.batique@gmail.com*

GYM POUR TOUS

Homme ou femme, n'hésitez pas à venir nous rejoindre chaque jeudi à la salle des fêtes de Sainville à 18h pour une heure de gym pour tous, dans la bonne humeur et la bienveillance.
Chaque semaine, Joris, notre professeur diplômé nous propose un cours nouveau : abdos, cardio, renforcement musculaire, badminton ou marche suivant la saison.
***Pour tous renseignements** : Muriel Batique tél 0650284355 - muriel.batique@gmail.com*

GYM ENFANTS

Nous proposons 3 cours de gym et enfants de 9 mois à 12 ans. Ils offrent un cheminement, vers le choix d'une discipline sportive.
Ces 3 cours sont animés par un éducateur de Profession Sport 28. Vous pouvez bénéficier de 2 cours d'essai gratuits.

GYM CALINE

Section destinée aux enfants de 9 mois à 3 ans.
Au programme : équilibre, motricité, jeux d'adresse, parcours, comptines …
Objectif : activités destinées à développer l'écoute, l'éveil moteur et sensoriel, la sociabilisation, ….
Animation : les cours sont assurés par un éducateur de Profession Sport.
Modalités pratiques : les cours ont lieu chaque mardi matin (hors vacances scolaires) de 10 à 11h à la salle des fêtes de Garancières en Beauce. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte
Le coût pour l'année 2021-2022s'élève à 110 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales. (1)
***Pour tous renseignements** : Muriel Batique tél 0650284355 - muriel.batique@gmail.com Anne-Marie Gaultier tél 0629941067 ou par mail erickannemarie@gmail.com*

GYM 3 POMMES

Section destinée aux enfants de 3 à 6 ans.
Au programme : activités physiques et sportives diversifiées, jeux d'adresse, activités de corps à corps...
Objectif : développer son habileté motrice, explorer son environnement, encourager l'imaginaire, oser s'engager avec l'autre.
Animation : les cours sont assurés par un éducateur de Profession Sport.
Modalités pratiques : les cours ont lieu chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) de16h30 à 17h30 à la salle des fêtes de Garancières en Beauce.
Le coût pour l'année 2021-2022s'élève à 110 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales. (Valable pour toute la famille)

***Pour tous renseignements** : Muriel Batique tél 0650284355 - muriel.batique@gmail.com Anne-Marie Gaultier tél 0629941067 ou par mail erickannemarie@gmail.com*

RECREA SPORT

Section destinée aux enfants de 6 à 9 ans.

Au programme : elle assure la continuité des gym câline et 3 pommes. Elle propose une initiation à différents sports, jeux de raquettes, jeux d'opposition, athlétisme....

Objectif : découvrir de façon ludique l'univers des sports, développer les gestes techniques de base et spécifiques aux activités proposées, favoriser l'autonomie et le partage, préparer le jeune à mieux s'orienter vers une future activité sportive.

Animation : les cours sont assurés un éducateur spécialisé de Profession Sport

Modalités pratiques : les cours ont lieu chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) de 17h45à 18h 45 à la salle des fêtes de Garancières en Beauce.

Le coût pour l'année 2021-2022s'élève à 110 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales (valable pour toute la famille).

***Pour tous renseignements** : Muriel Batique tél 0650284355 - muriel.batique@gmail.com Anne-Marie Gaultier tél 0629941067 ou par mail erickannemarie@gmail.com*

***Pour les trois cours de gym enfants : Du fait des incertitudes liées au contexte pandémique, le paiement se fait en 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril*, en fonction des cours réalisés.**

Il est possible de rejoindre les sections en cours d'année, le coût sera ajusté au prorata des séances à venir sur les mois restants.

DANSES

La danse participe au maintien de la forme et de la mémoire à tous les âges.

Le cours vous est ouvert, que vous soyez, pratiquant, avancé voir confirmé. Il se déroule dans une ambiance conviviale et décontractée.

Faîtes le premier pas... Notre nouveau professeure « Françoise » … ***Vous montrera le suivant***

Quand ? Les jeudis :**de20h à 21h danse en ligne Et de 21h10 à 22H10 danse de salon**

Où ? Salle des fêtes de Sainville

Coût moins de 2,99€ de l'heure.

Soit un coût annuel de **: 95€** pour la pratique d'une discipline, **165€** pour les deux disciplines (encaissement, via trois chèques « chaque fin de trimestre »).

S'ajoute l'adhésion **27€** annuel à l'association famille rurale pour la famille, elle ouvre l'accès à toutes les autres prestations de l'association.

***Pour tous renseignements** : W.Pujol tél: 0777704614*

LECTURE DE CONTES

Cette activité gratuite est proposée un samedi par mois pour les enfants de3 à8 ans. Nous recevons les enfants de 10h45 à 11h30 à la bibliothèque de Sainville, Place Marie Poussepin.

Nous rappelons que l'âge minimum requis est de 3 ans. La présence de plus jeunes, même accompagnés d'un parent, n'est pas souhaitable.

Lors de ces séances, nous présentons aux enfants 2 ou 3 histoires et nous terminons par une comptine.

Les enfants sont sous la responsabilité des bénévoles présents : Anne Marie, Dominique et Muriel qui s'organisent pour assurer ces séances.

Les séances du 2ème semestre 2021 ont été annulées, en raison de la situation sanitaire. A ce jour nous ne reprendrons pas l'activité avant le printemps. Des travaux d'agrandissement sont prévus à la bibliothèque donc l'accès en sera peut-être limité. Nous ferons au mieux dès que nous pourrons.

Prenez soin de vous, de vos proches et formulons le souhait de partager à nouveau des bons moments de lecture avec les enfants

Anne Marie, Dominique et Muriel.

***Pour tous renseignements** : Anne-Marie Gaultier tél 0629941067 ou par mail erickannemarie@gmail.com Muriel Batique tél 0650284355 - muriel.batique@gmail.com*

UN JOUR PART'ÂGE

Eh oui le 14 septembre 2021 nous nous sommes enfin retrouvées. Quelle joie éprouvée par les dames présentes après les vacances et ces temps incertains, ainsi que nous-mêmes, les bénévoles.

Tout le monde n'était pas au rendez-vous et pour Aline c'était des problèmes de santé. Elle fût remplacée par ELLIE pour cette reprise.

Les retrouvailles, les travaux divers et variés, les jeux ont été au rendez-vous pour ce premier après-midi.

Ellie a demandé aux bénévoles d'apporter des fleurs et herbes des champs pour la semaine suivante ; et c'est un très joli bouquet que chacune de nos participantes a pu ramener à la maison.

Les idées ne manquent pas, et chacune se découvre des talents cachés...

Le programme a été chargé toute cette fin d'année : Pièce de théâtre au foyer culturel d'Auneau, Après-midi « bien-être » avec une intervenante, cinéma, jeux, travail manuel sur le thème de Noël (ramené à la maison pour la décoration).

Le dernier après-midi avant les vacances a été consacré aux soins des mains, des jeux et un sympathique goûter de Noël concocté par les bénévoles et accompagné d'un verre de pétillant... des chocolats étaient prévus pour chacune d'entre-elles. Pour cette fin d'année nous souhaitons agrandir notre cercle :

Toutes les personnes de Sainville, Garancières en Beauce, Oysonville, Vierville, Maisons, Denonville, Lethuin et les villages alentours qui désirent se joindre à nous sont les bienvenues ;

Nous vous souhaitons d'excellentes Fêtes de fin d'année, et prenez soin de Vous.

Bien cordialement à Toutes et Tous.

Marie-Edith Fleureau

Responsable d'un Jour Part'Âgé

***Pour tous renseignements** : Marie-Edith Fleureau tél* 0601885511 - *fleureaume@gmail.com*

JEU D'AIGUILLES

Activités manuelles variées : patchwork, couture, tricot, crochet… Pour passer un moment de joie dans la convivialité et la bonne humeur. Elle se déroule à la salle des fêtes de Sainville, tous les lundis de 14hà 17h (hors vacances scolaires).

Les cours se déroulent selon un protocole sanitaire strict et en fonction des décisions gouvernementales.

Cette activité est gratuite hormis l'adhésion à Famille Rurale (27€).

Elle est ouverte à tous, alors venez nous rejoindre tous les lundis après-midi.

***Pour tous renseignements : Monique Véron** tél 0237246737 - maminou1945@hotmail.fr*

YOGA

Le yoga est basé sur la respiration et la prise de posture. Les cours sont animés par Cécile, notre professeur qui fait l'unanimité

Les inscriptions ont été nombreuses, les deux cours sont désormais complets.

Les cours ont lieu le mardi de 19h à 20h30 et le jeudi de 9h30 à 11h00 à la salle des Fêtes de Sainville.

***Pour tous renseignements :** **Sylvie POLVENT** tél : 02.37.24.68.79*

Association des ACPG – CATM – TOE – OPEX - veuves d'Eure et Loir

Section « Entente Sainville /Auneau, Bleury, St Symphorien et ses Environs »

Siège Mairie de Sainville

Composition du BUREAU

Président : Daniel Chéron Tél : 06.81.57.81.31

Secrétaire : Christiane Chéron

Vice-Présidente : Marie Thérèse Roquet (Auneau)

Trésorier : Romain Renard

Chargée du Social et (Visite Maison de Retraite)

Porte Drapeau : Le Président

À la l'issue de la Cérémonie au Monument aux Morts du 11 Novembre 2021 et par délégation du Ministre des Armées, de la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants Madame Darrieussecq et de Monsieur Pierre Colson Directeur de l'O.N.A.C.V.G, le Président des Anciens Combattants de Sainville /Auneau, Monsieur Daniel CHERON a été décoré par Monsieur Le Maire Jean Marc DUPRE de la Médaille de la Défense Nationale de Bronze avec Agrafe « **ESSAIS NUCLEAIRES** » « Campagnes du Pacifique 68 ,69 » confirmée par la remise du diplôme concernant cette décoration par le Ministère des Armées.

Comme chaque année, nous nous sommes associés au Club de l'Amitié de Sainville pour notre repas de fin d'année. Ce repas a été offert à nos adhérents par l'Association des A.C.P.G de Sainville / Auneau pour les remercier de leur fidélité geste qu'ils ont apprécié.
Ce repas a eu lieu au restaurant de « La Mère aux Cailles » au lieu-dit Pont sous Gallardon.

Le Bureau de l'Association des Anciens Combattants de Sainville / Auneau et les Membres du Conseil d'Administration, dans ces circonstances sanitaires graves, nous vous souhaitons le meilleur en cette fin d'année pour vous et vos proches et nous l'espérons pour tous une

Bonne Année 2022

N'oubliez pas les gestes barrières protégez-vous, protégez les autres !

Merci

Le Secrétaire Général Départemental d'Eure et Loir des A.C.P.G

Président de l'Entente Sainville / Auneau et ses Environs.

Daniel CHERON

ASAS Club de Foot

www.asa-sainville.footeo.com

Bonjour à tous

Pour cette saison 2021/2022, l'équipe UFOLEP a augmenté son effectif à 19 licenciés. Cette équipe est composée majoritairement de jeunes qui sont licenciés au club depuis plus de 10 ans. Elle est la preuve que les générations se mélangent puisque les âges vont de 18 à 46 ans.

Cette saison se déroulant normalement malgré la situation sanitaire, nous espérons tous pouvoir aller au bout de celle-ci.
L'UFOLEP ayant mis en place une formule de championnat en match aller-retour pour cette saison, donne un nouvel intérêt au championnat.
Coté résultat sur les 8 rencontres disputées depuis septembre, nous avons 6 victoires pour 2 défaites, 36 buts marqués et 21 encaissés. Cela nous permet de nous classer dans les 3 premières places au classement. Nous espérons confirmer ces bons résultats sur la deuxième partie de saison.
Place à 3 semaines de repos, pour ces fêtes de fin d'année.

Nous tenons à remercier l'épicerie de Sainville pour leur don qui nous a permis d'acheter nos ballons de match.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et que l'année 2022 nous permette à tous de retrouver une vie faite de convivialité et de moments de bonheur.

Michel GUEMY Président du Club

1er rang de gauche à droite : Maxime, Benjamin, Damien, Johann, Diwan, Romain
2ème rang debout de gauche à droite : Fabien, Arnaud, Mikael, Anthony, Michel

Club de l'Amitié de Sainville

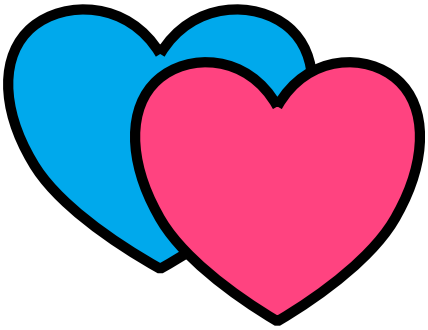

Présidente : **Christiane CHERON** Tél : 02.37.24.69.27
Secrétaire : **Daniel CHERON**
Trésorière : **Danielle MOLLENBERG** Tél : 02.37.24.83.17

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons repris nos activités à la rentrée septembre 2021.

Pour information, nous nous réunissons tous les 15 jours dans la Salle des Associations pour jouer aux cartes, Tarots, Belotte, Dominos et autres jeux. Nous avons fait notre repas de fin d'année le 11 Décembre 2021, au restaurant de « La Mère aux Cailles » au lieu-dit Pont sous Gallardon.

Le Club de l'Amitié de Sainville vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2022

Prenez soins de vous !

La Présidente
Christiane CHERON

✧✧✧✧✧✧✧✧

Tennis Club de Sainville

Vœux, sets et matchs. En cette fin d'année, les 23 membres du Tennis Club de Sainville (15 enfants et 8 adultes) s'associent pour vous présenter leurs meilleurs vœux.
Les cours assurés par Édouard ont repris les samedis depuis le mois d'octobre lorsque la météo est favorable. La compétition, quant à elle, reprendra dès le mois de janvier et l'équipe de Sainville cherchera à faire bonne figure en division 3 du championnat interclubs d'hiver.
En espérant une excellente année 2022 pour toutes les Sainvillaises et tous les Sainvillais !

Président
François HARLAY

Association EVASION Sainville

Maryse PROSPA	Présidente	☎ 06 81 03 65 08
Colette LE GALL	Trésorière	☎ 06 68 40 97 05
Christiane CHERON	Secrétaire	☎ 06 33 68 28 19
Pierre PROSPA	membre fondateur et actif	

e-mail : evasion.sainville@orange.fr - Adresse : 12 Rue du 19 mars 1962 - 28700 SAINVILLE

Avec un peu de répit, nous avons pu reprendre à minima nos activités associatives courant septembre.

Pour fêter cet évènement tant attendu, nous avons conviés 45 adhérents le midi pour déguster une paëlla et bien sûr partager un agréable moment de convivialité qui nous a manqué.

L'accès de la salle des fêtes étant réglementé, les pass sanitaires ont été contrôlés et les gestes barrières mis en œuvre pour chacune de nos activités et manifestations.

LE WEEK-END EN ALSACE en pension complète

Les 3 et 4 septembre 2021, nous étions un petit groupe à partir en car vers l'Alsace. Le samedi après-midi, nous avons eu la visite guidée à pied de Strasbourg puis nous avons effectué à bord de Batorama, une balade sur l'Ill au cours de laquelle nous avons pu voir le siège du Parlement Européen et différents bâtiments administratifs… En fin de journée, le groupe s'est retrouvé au restaurant Le Schnokeloch pour déguster les spécialités alsaciennes.
Le lendemain, départ pour Colmar pour faire la visite guidée à pied. Puis déjeuner au restaurant Le Pfeffel pour déguster d'autres spécialités. L'après-midi nous avons repris l'autocar pour visiter la cave du Domaine Becker et déguster 3 vins d'Alsace. Nous sommes allés à la rencontre d'un héritage culturel riche par son passé, 200 ans d'histoire et son patrimoine. Retour à Sainville dans la nuit.

LE SEJOUR EN GRECE – all inclusive

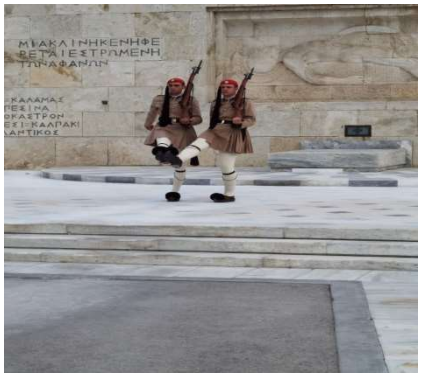

Du 25/09/2021 au 02/10/2021, le pass sanitaire validé, quelques adhérents se sont envolés pour la GRECE. Chacun a pu découvrir le pays à son rythme et selon ses moyens financiers. L'hébergement les pieds dans l'eau et le soleil présent ont permis de profiter pleinement de la plage …
Les spécialités grecques et les divers cocktails à base d'ouzo étaient également au rendez-vous.
Nous avons été agréablement surpris par les nombreux sites archéologiques et la gentillesse des Grecs.
Un seul regret, nous n'avons pas pu naviguer sur le canal de Corinthe qui est fermé à la suite d'un éboulement.
Notre retour à Paris fut très difficile à cause du temps maussade qui nous attendait.

LA SOIREE BEAUJOLAIS

Nous avons proposé une soirée conviviale le vendredi 19/11/2021, pour déguster avec modération notre sélection de Beaujolais de l'apéritif au dessert, accompagnée d'une soupe antillaise, d'un large choix de charcuterie, de salade et de fromage et d'une tarte fine aux pommes. Une soirée chaleureuse qui a été appréciée par tous les participants.

LA JOURNEE SOLIDARITE

Le samedi 04/12/2021, à l'initiative du conseil municipal, il a été organisé une journée solidarité à Sainville dans le but de soutenir les associations ELA et la Fédération des Aveugles de France.

Les bénévoles de l'association ont apporté leur aide aux cuisiniers pour la réalisation du repas et l'installation de la salle des fêtes. Nous avons mobilisé nos efforts pour que cette journée soit pleinement réussie

LE MOULIN ROUGE

Jeudi 16/12/2021, un groupe de 45 participants s'est rendu au Moulin Rouge pour une soirée mémorable. Tout était parfait du repas au spectacle, nous avons eu des paillettes et des couleurs pleins les yeux. De l'avis des participants, Paris a été une fois de plus mis à l'honneur. Tout était féérique et magique.

LES SOIREES JEUX

Nous avons pu organiser 2 rencontres à la salle des associations. Ces soirées conviviales ont permis tout en respectant les gestes barrières, de se retrouver pour des parties de belotes, tarot, dominos et nain jaune …
Si vous souhaitez participer à nos prochaines rencontres, il vous suffit de contacter Christiane CHERON.
Nous recherchons un bénévole pour animer un atelier d'échecs. Les jeux sont disponibles à l'association.

POUR L'ANNEE 2022

Des projets et des dates sont retenus.
D'ores et déjà, nous vous annonçons la destination de notre séjour en SICILE du 26/09/2022 au 03/10/2022 all inclusive, assurance comprise pour la somme de 770,00€. Le paiement échelonné sera proposé.
N'hésitez pas à contacter Maryse au 06 81 03 65 08.

LE TENNIS DE TABLE

Trois tables sont mises à disposition des pongistes les vendredis de 18h30 à 20h sauf pendant les vacances scolaires et réquisitions de la mairie. Nous accueillons, les enfants à partir de 6 ans, ados, jeunes et adultes pour 4€ le trimestre.
Un essai est possible.

NOS REMERCIEMENTS

Nous adressons tous nos remerciements aux bénévoles, au Conseil Municipal pour la subvention versée à l'association et la mise à disposition des locaux, aux personnes qui nous ont octroyé des tookets.

LE MESSAGE DE LA PRESIDENTE

En ces temps difficiles et au nom des membres de l'association, je souhaite un rapide rétablissement à tous nos adhérents qui sont touchés par la maladie et j'espère vous retrouver pour de nouvelles rencontres associatives …
L'assemblée générale est prévue le samedi 22 janvier 2022 à 20 h (sous réserve de modification).

Je vous souhaite un bon Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Présidente
Maryse PROSPA

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE SAINVILLE

Président : HERON Alban
Vice-Président : MARIE Jonathan

Trésorier : TAVERNIER Mélanie
Secrétaire : GARDON Thomas
Secrétaire adjoint : GENTY Julien

Sainte Barbe 2021

Le samedi 20 novembre s'est déroulé la traditionnelle Sainte Barbe, l'occasion de passer en revue le matériel ainsi que les 26 personnes qui composent le centre. **224 interventions** ont été réalisées au cours de cette année 2021.

Félicitation aux médaillés :

- Caporal-chef Dunat Sébastien pour 30 ans de service.
- Infirmière lieutenant Benoit Emmanuelle pour 20 ans de service.
- Adjudant Martialot Didier pour 15 ans de service.
- Sergent-chef Heurdier Dimitri pour 10 ans de service.
- Première classe Da Costa Mario pour 10 ans de service.

Félicitation aux nouveaux gradés :

- Roullier Vincent nommé Caporal-chef
- Marie Jonathan nommé Sergent.
- Heurdier Dimitri nommé Sergent-chef.
- Martialot Didier nommé Adjudant.
- Gardon Thomas nommé Adjudant-chef.

Evènement à venir :

Le **12 juin 2022** : Vide grenier à Oysonville
Le **26 novembre 2022** : Sainte Barbe

Retour sur la journée solidarité du 4 décembre 2021.

L'objectif était de rendre cette journée inoubliable pour Mia et d'apporter aux associations le plus d'argent possible.

Merci à tous ceux qui ont répondu présent au défi vélo sur 24h commencé le vendredi 3 décembre à 15h. Un défi qui marquera un peu plus l'histoire du centre d'intervention de Sainville, vous avez été nombreux à vous relayer sans relâche, pompiers, résidents de Sainville, familles et amis ! 5 vélos ont tourné jour et nuit sans s'arrêter afin de cumuler le plus de kilomètre possible dont l'objectif était de reverser un don à Mia. Samedi à 15h00, nous avons totalisé 2 250 km à vélo avec une mention particulière à Jonathan pour ces 112km réalisés !

Merci aux centres d'intervention de Baudreville, Auneau et Châteaudun pour leur participation et le prêt de matériel. En parallèle, le fil rouge était une course / marche qui au moyen de l'application « Mets tes baskets » proposée par ELA nous a permis de comptabiliser le plus de pas possible.
soit un total de 1 272 261 pas.

Après une courte nuit de repos et un temps pas vraiment au rendez-vous, les aléas climatiques n'ont pas suffi à décourager les quelques 200 personnes présentes pour cet élan de solidarité.
Pour cette journée et la cause que nous défendions, nous avons reçu le soutien du sdis28, l'union des Sapeurs-Pompiers, l'œuvre des pupilles, ainsi que la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.
Le départ de la course s'est fait à 10h en présence de l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion et tout le personnel confondu emmené par Abdel l'éducateur, qui avait prêté pour l'occasion ses joelettes et ainsi permettre aux enfants en situation de handicap ou non de pouvoir participer à cette course.

Cette journée solidarité fût une réussite avec environ 5 000€ au profit de l'association ELA, une somme qui sera utilisée en partie pour financer la recherche médicale et l'aide aux familles.

On remercie également les commerçants, les entreprises de Sainville, les commerces extérieurs et les associations de Sainville ainsi que la Mairie pour leur participation.

Merci à Madame le Maire de Oysonville qui par son intermédiaire a permis à Sandrine confitures de confectionner 574 pots de confiture avec tous les fruits restants de cette journée et ainsi reverser les bénéfices **à l'association de Mia Princesse couette couette** que nous vous invitons à suivre et à partager sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook.

En soutien à notre Princesse couette couette (Mia), la banderole ELA fait désormais partie des murs de la caserne.

Merci à vous tous pour votre participation qui a été au-delà de nos attentes pour l'association ELA.

Le bureau de l'Amicale.

VELO Club de Sainville - VCS

Vous roulez seul et aimeriez :

- Rouler en groupe
- Faire des sorties cyclo

Venez nous rejoindre

Président :	**GAULTIER Erick** - 5 résidence les Bleuets	02-37-24-65-66	06-52-45-08-76
Trésorier	**LE GOFF Thierry** - 2 rue Jean Guillien	02-37-24-80-99	
Trésorière Adjointe	**GAULTIER Anne Marie** - 5 résidence les Bleuets	02-37-24-65-66	06-29-94-10-67
Secrétaire :	**FERRE Jean** - 1 rue des floralies à Auneau	02-37-31-77-47	
Membres :	*DORISON André, GRANDJEAN Jean Claude, ISAMBERT Gérard et FANTAUZZO Philippe*		

Sorties le jeudi et le dimanche matin au départ de la salle des fêtes à 8h30 ou 9 h (selon la saison) : Direction Auneau à la rencontre des adhérents du VCS qui partent d'Auneau pour des randos vélo de 50 à 90 Kms environ.

Année 2021

Cette année, il n'y a pas eu de participation du Vélo Club aux randos extérieures car aucun club n'a organisé de randos à cause de la Covid-19.
Le samedi 09 octobre, le Vélo Club a apporté son soutien à l'organisation de « La Marche autour de Sainville » proposée par la Paroisse. Environ 30 personnes ont participé à cette randonnée de 7,5 Kms.

Journée Solidarité
Le vélo Club a participé à la journée en aidant à l'organisation de la journée Solidarité du samedi 4 décembre :

- marche de 10h à 15h fil rouge des pompiers et aux diverses activités de la journée,
- Stand vélo appartement l'après-midi à la salle des fêtes,
- sept cyclos et membres ont également participé au repas du soir.

Rando Famille avec l'AFR
Le Vélo Club proposera également une Rando Famille organisée conjointement avec l'AFR la date sera proposée ultérieurement. Les parcours pédestres de 8 et 12 kms se feront autour de Sainville.

Année 2022

Des sorties famille et sorties à Vélo à Assistance Electrique (VAE) seront proposées au printemps. Les dates seront définies, soit en semaine, soit le samedi après-midi une fois par mois. Des affiches seront mises pour avertir de l'activité.

Le Vélo Club pourra participer aux randos proposées par les clubs extérieurs. Le calendrier sera établi ultérieurement.

Informations Vélo Club
Adhésion annuelle : adulte 20 € et jeune de 12 à 18 ans 12 € (assurance comprise).
L'effectif du Vélo Club pour l'année 2021 est de 10 adhérents.
Pour information, les jeunes de moins de 16 ans peuvent être inscrits au Vélo Club mais ces jeunes doivent être accompagnés par un parent.

Toute l'équipe du VCS vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Président Erick GAULTIER

VIE PAROISSIALE

Relais de la Vie Paroissiale

Nathalie ROUSSEAU : 06 09 44 07 16
et une équipe de laïcs au service
de l'animation de la communauté locale.

PERMANENCES PAROISSIALES (hors vacances scolaires) :

MAISON PAROISSIALE SAINT NICOLAS 8 rue de Châteaudun à AUNEAU
Mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00
Téléphone et messagerie 09 61 59 25 50
Courriel : paroisse.bsemariepoussepin@diocesechartres.com
Site diocèse : www.diocese-chartres.com

Chers Sainvillaises et Sainvillais,

Voilà presque deux ans et demi que j'ai la joie d'être parmi vous comme curé de la paroisse bienheureuse Marie POUSSEPIN.

Nous avons vécu ensemble avec enthousiasme la deuxième visite pastorale au mois d'octobre.
Je suis revenu habiter à Sainville durant ces 3 jours afin de visiter quelques personnes chez elles, rencontrer les personnes investies dans la vie locale et associative : des agriculteurs, les commerçants, des membres de l'équipe municipale avec quelques maires du secteur...
Avec un groupe de paroissiens, nous avons organisé un concert à l'église ; une belle occasion de mettre en valeur les travaux de restauration et d'encourager les habitants à continuer de soutenir cette initiative.
Une grande marche nous a permis d'arpenter les chemins environnants, à travers champs et au grand air.
Ces rencontres et moments privilégiés m'ont vraiment permis de belles rencontres et d'approfondir nos liens fraternels.

Ces trois jours m'ont donné aussi d'approfondir l'histoire de Sainville, l'importance de veiller à entretenir les liens entre les personnes et aussi de découvrir tout ce qui peut enrichir la vie du secteur.

Merci aux paroissiens, aux sœurs du couvent et aux Sainvillais qui ont travaillé et préparé cette visite, qui m'ont accueilli et ainsi permis de vraiment prendre le temps de la rencontre.

Je garde aussi en mémoire vive le samedi 4 décembre dernier. SAINVILLE SOLIDARITE m'a donné *(avec les jeunes de la paroisse lors de la marche et lors des festivités de la soirée)*, une nouvelle occasion de vous rencontrer et de continuer à me réjouir de l'engagement associatif et solidaire de beaucoup d'entre vous au service de la vitalité de SAINVILLE.

Que l'année 2022 nous donne de resserrer nos liens, d'approfondir notre attention bienveillante et d'avancer sur les chemins de paix et de fraternité qu'ensemble nous pouvons sillonner et continuer à construire.

Père Silouane DELETRAZ
Curé de la paroisse bienheureuse Marie POUSSEPIN

COMMUNAUTES RELIGIEUSES

- **Sœurs de la charité Dominicaine de la Présentation de Tours**
  Couvent Marie Poussepin - 16 rue Jean Guillien - Sainville ☎ 02 37 24 60 53
- **Sœurs de St-Paul de Chartres**, 2 rue Gaston Couté - Levesville ☎ 02 37 22 13 31
- **Sœur de Bon secours,** 44 rue Jean Jaurès - Auneau ☎ 02 37 31 85 10

MESSES Voir affichage à la porte de l'église ou **Tel : 08-92-15-12-12**

CATECHISME **Des rencontres ont lieu régulièrement en période scolaire.**
Vos enfants se posent et vous posent des questions sur la vie, le bonheur, l'amour, la mort, la justice, l'avenir de la planète…
Renseignement auprès de Nelly BOULLET kt.28.bse.marie.poussepin@orange.fr

Au catéchisme, avec d'autres jeunes, des adultes (et vous aussi parents), vos enfants :

- découvriront Jésus et sa vie dans l'Evangile,
- expérimenteront l'amour de Dieu pour tous les hommes,
- prieront seuls ou avec d'autres,
- apprendront à vivre en chrétiens (respect de l'autre, partage, confiance…)
- grandiront dans la foi par des activités variées, vivantes, passionnantes,
- découvriront le patrimoine chrétien : visite d'églises, de la cathédrale de Chartres, découvertes de vitraux …

Rencontre les dimanches, avec participation à la messe :
Primaire : catéchisme de 9h à 10h à la maison paroissiale puis messe à 10h30
Aumônerie (collège) : Messe 9h00 puis catéchisme à la maison paroissiale jusque 11h30

- ✓ **A quel âge ?** Entre 7 et 11 ans, un enfant peut être inscrit au catéchisme (à partir du CE2)
- ✓ **Et pour les plus petits ?** *Les plus petits,* à partir de 3 ans sont invités à l'éveil à la foi. Avec d'autres enfants, accompagnés de leurs parents, ils commenceront une découverte de la foi chrétienne par la prière, le chant, le conte, le récit en gestes. Rencontres 1 fois par mois le 2ème samedi de chaque mois (10h00 à 11h00) salle paroissiale st Nicolas et le 2ème dimanche de chaque mois pendant la messe ; 2 groupes : 3/4 ans et 5/7 ans.
- ✓ **Et si mon enfant n'est pas baptisé ?** Tous les enfants sont les bienvenus qu'ils soient baptisés ou non. Si votre enfant le désire, un chemin lui sera proposé pour le conduire vers le baptême.
- ✓ **Où m'adresser ?** Maison paroissiale St Nicolas, 8 rue de Châteaudun 28700 AUNEAU au moment des permanences.

PASTORALE DES JEUNES	auprès du secrétariat
DEMANDE DE MARIAGE	auprès du secrétariat, un an à l'avance.
DEMANDE DE BAPTEME	auprès du secrétariat, trois mois à l'avance.
INHUMATION	Contacter les pompes funèbres de votre choix : elles vous mettront en relation avec l'équipe de la Pastorale du Deuil.
SECOURS CATHOLIQUE	Place du Champ de Foire à Auneau (ancien arsenal des pompiers, au 1er étage)

ENFANCE ET JEUNESSE

Regroupement Scolaire Sainville – Garancières en Beauce

Mot du Directeur :

Bien que cette année scolaire s'annonce encore compliquée sur le plan du protocole sanitaire, l'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place un grand projet sur tout le regroupement scolaire et ce pour chaque classe.

Nous allons en effet faire **une immersion dans le monde du cirque**. Il s'agira tout d'abord d'apprendre à développer les compétences de base d'un artiste grâce à une semaine passée sous le chapiteau du cirque Micheletty.

Nous tenons à remercier la Communauté de Communes Cœur de Beauce pour sa participation financière sans laquelle nous n'aurions pas pu nous rendre sous ce chapiteau. Puis chaque classe travaillera des numéros de son côté. Nous aurons ensuite l'appui de notre conseiller pédagogique en art du cirque pour mener à terme la mise en place de ces numéros. Entre temps nous aurons la visite d'un magicien qui viendra présenter sa discipline au travers d'un spectacle ; spectacle qui a pu être mis en place grâce à la participation financière de la Mairie de Sainville.

Enfin les numéros mis en place seront présentés à une troupe professionnelle qui nous montrera à son tour leur spectacle.

Puis nous ferons une représentation pour d'autres groupes scolaires qui travaillent sur le thème du cirque.

Notre spectacle de fin d'année sera le point d'orgue de cette année circassienne si rien ne vient perturber toute cette mise en place.

M. ROUSSELIN

Classe de PS/MS de Mme ROUSSELIN :

Les petits lutins de Sainville de PS - MS ainsi que leur maîtresse ont été bien sages cette année et attendent le Père Noël avec impatience.

Classe de MS/GS de Mme BALLET : L'orchestre des Moyens et des Grands

Dans le cadre du thème annuel de l'école sur les Arts du spectacle vivant, nous avons abordé la musique. Nous avons fabriqué nos propres instruments et nous les avons testés…Attention les oreilles !!!

Classe de CP de Mme MERLIN : Les Comédies Musicales

No no Nanette

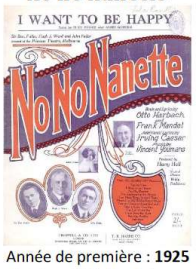

Année de première : **1925**
Origine : **USA/Angleterre**

STARMANIA

Année de première : **1979**
Origine : **France**.

West Side Story

Année de première : **1957**
Origine : **USA**

L'HOMME DE LA MANCHA

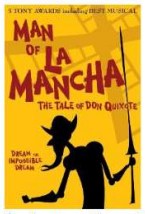

Année de première : **1965**
Origine : **USA**

Cette année est consacrée à la découverte du monde du spectacle vivant.
En attendant le moment phare de l'année, notre semaine de classe cirque qui aura lieu en mars prochain, nous avons débuté l'année par la découverte du monde de la musique et notamment des comédies musicales.
Nous avons donc visionné des extraits de différentes comédies musicales que nous avons décortiqués afin de comprendre le fonctionnement de ce genre de spectacle.
Nous avons beaucoup aimé cette découverte et notre comédie musicale préférée a été « Cats ».

LA LEGENDE DU ROI ARTHUR

Année de première : **2015**
Origine : **FRANCE**

EMILIE JOLIE

Année de première : **1979**
Origine : **France**

THE LION KING

Année de première : **1997**
Origine : **USA**

CATS

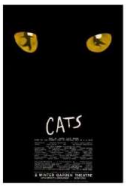

Année de première : **1981**
Origine : **ANGLETERRE**

Classe de CM2 de Mme LORD : Bricolage de Noël

Comme chaque année, l'ensemble des classes de l'école de Sainville participe à la création d'objets de Noël. Ces objets sont ensuite vendus aux parents et les bénéfices permettront cette année d'apporter une petite contribution à la classe cirque qui aura lieu en mars et avril 2022.

Les élèves de CM2 ont donc fabriqué 3 objets : une carte de vœux, une suspension décorée ainsi qu'une petite pancarte en bois « JOYEUX NOËL » à accrocher.

Ils ont pris beaucoup de plaisir et se sont tous investis pour réaliser de jolies créations à offrir à leur famille !

Information Enfance Jeunesse Cœur de Beauce

La Communauté de Communes Cœur de Beauce et l'association PEP 28 proposent :

Pour les enfants jusqu'à 3 ans :

Relais Assistants Maternels Parentalité Cœur de Beauce (RAM)

Itinérant sur 8 sites : Baudreville, Janville, Orgères en Beauce, Rouvray St Denis, Sainville, Terminiers, Toury, Les Villages Vovéens.

- Ateliers d'éveil pour les enfants en compagnie de leur assistant maternel le matin sur les sites itinérants
- Permanence téléphonique et temps d'accueil public l'après-midi dans les permanences RAM (Janville, Orgères en Beauce / Terminiers, Voves) sur rendez-vous pour les familles et assistants maternels.

Le RAM est un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux. C'est aussi un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et les professionnels (ou les candidats à l'agrément). Pour toute question « Petite Enfance », n'hésitez pas à contacter le RAM CCCB : Noémie Mannetier, 06 46 08 09 59, ram.cccb1@pep28.asso.fr

Pour les enfants de 3 à 11 ans :

11 accueils périscolaires : A Baudreville, Bazoches en Dunois, Janville, Orgères en Beauce, Ouarville, Rouvray St Denis, Terminiers, Toury, Sainville, Les villages Vovéens, Ymonville - Avant et après l'école - Inscription sur place.

7 Accueils de loisirs : A Baudreville, Bazoches en Dunois, Janville, Orgères en Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Les Villages Vovéens. - Tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances (sauf Noel) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription) - Inscription sur place.

Pour les 11-17 ans (collégiens et lycéens) :

3 Espaces Jeunes : A Orgères en Beauce, Toury, Les Villages Vovéens - Activités et sorties adaptées aux adolescents tous les mercredis après-midi (sauf Orgères en Beauce) - Stages culturels ou sportifs à chaque période de vacances (sauf Noel) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).

4 Séjours : Un Séjour ski est proposé chaque hiver en février (36 places) et 3 séjours ont lieu en juillet (24 places chacun).

Retrouver toutes les informations et coordonnées des centres, dossiers et fiches d'inscriptions, projets pédagogiques et planning d'activités sur www.coeurdebeauce.fr ou www.lespep28.org

Contacts : M. Jacques, Directeur pôle enfance jeunesse PEP 28 sur la CCCB, 06 10 73 67 86, directeurdelpole3@pep28.asso.fr
Mme Leauté-Pilon, Adjointe au pôle enfance jeunesse PEP 28 sur la CCCB, 06 74 83 41 52, adjointdelpole3@pep28.asso.fr

SITCOM d'Auneau *Syndicat de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères*

Le SICTOM de la Région d'Auneau assure la collecte des déchets de son territoire. Sa mission consiste également à accompagner l'ensemble des 42 communes faisant partie du territoire du syndicat dans le domaine de la prévention.

L'objectif : réduire le volume des déchets et favoriser le recyclage des emballages ménagers.

Le saviez-vous ?

En moyenne 30 % du contenu de nos ordures ménagères sont constitués de déchets organiques qui peuvent être recyclés par le compostage.
Le tri des déchets contribue à notre environnement et vous permet également de maîtriser le coût de la taxe d'ordures ménagères incitatives.
Si vous souhaitez acquérir un composteur, vous pouvez contacter le SICTOM :

- Au 02 37 22 17 37
- Par mail : contact@sictom-region-auneau.com

La collecte des ordures ménagères tous les mercredis

Consignes à respecter : les bacs sont à sortir la veille au soir de la collecte.

Bac d'ordures ménagères : les habitants sont dotés de ces bacs depuis 2012. Une puce permet de comptabiliser les levées.

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine.
Les déchets présentés hors des bacs ne sont pas collectés.

Les collectes s'adaptent à la météo et peuvent être décalées :

- en période estivale : dès 4h pour les ordures ménagères,
- l'hiver : si neige ou verglas, la collecte peut être décalée à la semaine suivante (laisser le bac dehors tant qu'il n'est pas vidé).

Le saviez-vous ?

La partie incitative de la taxe comprend un forfait de **20 levées par année**.
Chaque levée supplémentaire sera facturée

Après la collecte des ordures ménagères, la benne se dirige à l'usine d'incinération pour vider son chargement. Tous les déchets, sans exception, sont brûlés à plus de 1 000 °C.
La chaleur des fours réchauffe de l'eau qui se condense et fait tourner un turbo alternateur, produisant de l'électricité.
Les résidus du feu (cendres) sont utilisés pour remblayer les routes. La fumée est traitée avec différents produits chimiques et nettoyée.

La collecte des déchets recyclables les mardis tous les 15 jours

La collecte des emballages, journaux / magazines a lieu tous les quinze jours. Les consignes de tri sont à respecter, car en cas de déchets non recyclables, le bac peut être refusé. En 2015, 54 kg de déchets recyclables ont été collectés par habitant.

Attention : tous les déchets en plastique ne sont pas recyclables. Bien vérifier les indications figurant sur les emballages.

Le CALENDRIER 2022

Que deviennent mes déchets ?

Après vérification du contenu des poubelles, celles-ci sont vidées dans la benne de collecte ; qui se dirige au centre de tri pour vider son chargement. Dans le centre de tri, les déchets vont circuler sur des tapis roulant pour être triés mécaniquement et manuellement.
Les déchets non recyclables (erreurs de tri des habitants) sont également séparés et éliminés dans l'usine d'incinération.

Les bouteilles et flacons en plastique sont recyclés en bouteilles et flacons, mais également en gaine de passage de câble, en godet de jardinage, en fibre synthétique utilisée dans les couettes et oreillers ou pour fabriquer des vêtements en polaire. Les papiers et les cartons sont recyclés pour fabriquer des journaux, cahiers...

Les objets en métal (canettes, boîtes de conserves...) sont recyclés pour refaire ces mêmes objets. Le métal recyclé pourra être utilisé pour fabriquer des voitures, des TGV, des appareils électroménagers.

Si vous avez un doute sur un déchet, jetez-le dans le bac à ordures ménagères.
Verre : 2 bacs à verre sont installés près de la caserne des pompiers. Ne rien déposer autour des bacs. Seuls les pots, bocaux et bouteilles en verre sont à jeter dans les bacs.
Miroirs, vitres, vaisselle et poteries sont à apportés en déchèterie.
Textiles, linges et chaussures
18 bacs sont installés sur le territoire du SICTOM.
Déposez vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sacs fermés (30 l) et vos chaussures liées par paire dans un sac fermé à part (30 l).

La déchèterie de Roinville sous Auneau

La déchèterie de Roinville-sous-Auneau a rejoint Chartres Métropole. Les 14 communes du SICTOM peuvent encore y accéder, dont Sainville sous présentation d'un passe déchèterie à demander au servie de Chartres Métropole sur le site https://www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/dechetteries/demande-dune-carte-dacces/.

Horaires d'ouverture : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi – Samedi de 9h à 12h – de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h – Mercredi Fermé

Ecrit par Ghislaine SEGUIN

Communauté de Communes Cœur de Beauce : www.coeurdebeauce.fr

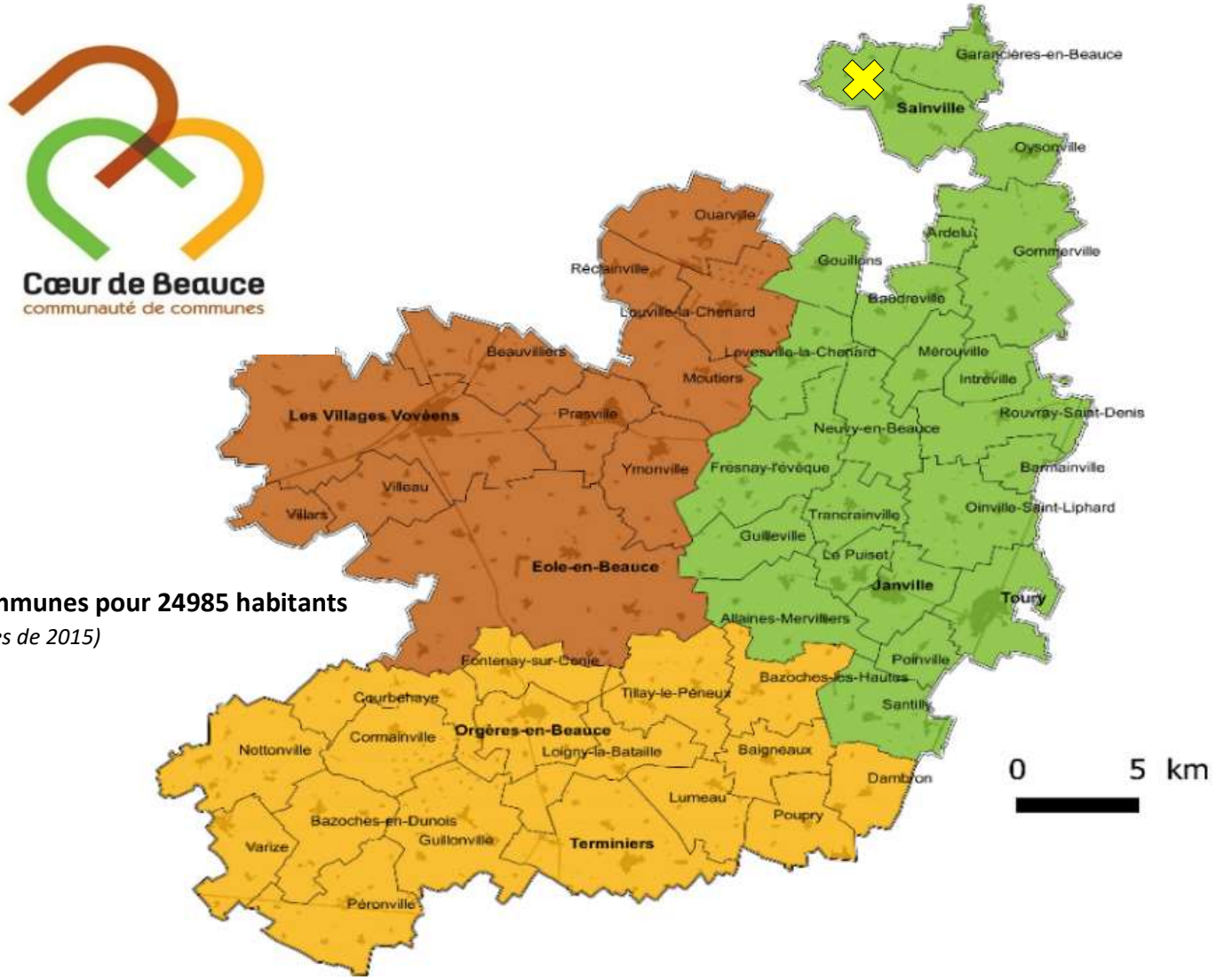

48 communes pour 24985 habitants
(données de 2015)

Leurs compétences obligatoires :
Aménagement de l'espace
Développement économique et touristique
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Leurs compétences optionnelles :
Protection et mise en valeur de l'environnement
Politique du logement et du cadre de vie
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, préélémentaires et élémentaires
Action sociale d'intérêt communautaire

Leurs compétences facultatives :
Transport
Création et gestion des Maisons de Services au Public (MSAP)
Politique de la sécurité et de la prévention de la délinquance
Création et gestion des maisons de santé pluridisciplinaires
Création et exploitation d'infrastructures et de réseaux de télécommunications
Enfance et Jeunesse

Opération du Département #1jeune1solution

Tarifs Communaux

Photocopies : 0.20€ l'unité Noir/Blanc – 1€ l'unité Couleurs en A4 ou 1.50€ en A3
Droits de place : 15€ la ½ journée pour les commerces alimentaires
70€ la ½ journée pour les autres commerces

Concessions :
Concession de 2m² pour 30 ans à 300,00€
Concession dépôt d'une urne : 15 ans pour 800,00€ ou 30 ans 1 500,00€
Dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir 300,00€

Salle des Fêtes :	Prix de la Location	Prix de Caution
Journée	200,00€	2000,00€
Cuisine sans vaisselle	55,00€	150,00€
Cuisine avec vaisselle	100,00€	150,00€
Petite Salle	40,00€	40,00€

Eau potable 1.42€ (HT) le m3
Eau Assainie 1.65€ (HT) le m3

Location compteur eau 15,00€HT Locations Jardins Communaux 15,00€/an

A ne pas rater en 2022 !!

MARS
5 mars – Assemblée Générale AFR à Garancières en Beauce
12 mars – Couscous Evasion Sainville
20 mars – Théâtre AFR
24 mars – Assemblée Générale des Anciens Combattants
27 mars – Bourse aux vêtements AFR
29 mars – Jour Partagé avec animation le soir

AVRIL
3 avril – Parcours du Cœur

MAI
20 mai – Fête des Mères AFR
24 mai – Barbecue Evasion Sainville

JUIN
12 juin – Brocante à Oysonville Les pompiers
25 juin – Fêtes des voisins et de la Musique

JUILLET
13 juillet – Repas et Feu d'artifice
14 juillet – Festivités Communales

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

ELA
ASSOCIATION EUROPÉENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES